



Délibération n° 2023 – II - 005

Budget Primitif 2023

Le vingt-trois mars deux mille vingt-trois, à dix-sept heures, le Comité syndical s'est réuni sous la présidence de Monsieur Fabien Mulyk, Président du Symbhi.

Assistaient à la séance :

Structures membres	Nom du délégué titulaire	Qualité	Excusé / Présent / Pouvoir donné à
Le Département	Anne Gérin	Conseillère départementale du canton de Voiron	Présente (visio)
Le Département	Christophe Suszylo	Conseiller départemental du Moyen Grésivaudan	Excusé
Le Département	Cyrille Madinier	Conseiller départemental du Grand Lemp	Présent (visio)
Grenoble Alpes Métropole	Anne-Sophie Olmos	Délégué titulaire	Représentée par C. Masnada (visio)
Grenoble Alpes Métropole	Jean-Yves Porta	Délégué titulaire	Présent (visio)
Grenoble Alpes Métropole	Gilles Strappazzon	Délégué titulaire	Présent (visio)
Communauté de Communes Le Grésivaudan	Philippe Lorimier	Délégué titulaire	-
Communauté de Communes Le Grésivaudan	Gilles Duvert	Délégué titulaire	Présent (visio)
Communauté de Communes Le Grésivaudan	Valérie Pétex	Déléguée titulaire	Représentée par F. Bernigaud
Communauté de Communes de l'Oisans	Pierre Balme	Délégué titulaire	-
Communauté de Communes de l'Oisans	Bruno Aymoz	Délégué titulaire	Présent (visio)
Communauté de Communes de l'Oisans	Denis Delage	Délégué titulaire	-
Communauté de communes Saint-Marcellin Vercors Isère	Albert Buisson	Délégué titulaire	Présent (visio)
Communauté de communes Saint-Marcellin Vercors Isère	Franck Doriol	Déléguée titulaire	Présent (visio)
Communauté de communes Saint-Marcellin Vercors Isère	Daniel Bernard	Délégué titulaire	Présent (visio)
Communauté d'agglomération du Pays voironnais	Freddy Rey	Délégué titulaire	Pouvoir à JL. Soubeyroux
Communauté d'agglomération du Pays voironnais	Nadine Reux	Délégué titulaire	-
Communauté d'agglomération du Pays voironnais	Jean-Louis Soubeyroux	Délégué titulaire	Présent (visio)
Communauté de Communes de la Matheysine	Fabien Mulyk	Délégué titulaire	Présent
Communauté de Communes de la Matheysine	Maryse Barthélémi	Délégué titulaire	-
Communauté de Communes de la Matheysine	Patrick Laurens	Déléguée titulaire	-
Communauté de Communes du Trièves	Christophe Drure	Délégué titulaire	Pouvoir à C. Didier
Communauté de Communes du Trièves	Marianne Baveux	Délégué titulaire	-
Communauté de Communes du Trièves	Claude Girard	Délégué titulaire	Pouvoir au Président
Communauté de communes du massif du Vercors	Hubert Arnaud	Délégué titulaire	-
Communauté de communes du massif du Vercors	Gabriel Tatin	Délégué titulaire	Pouvoir au Président
Communauté de communes du massif du Vercors	Patrice Belle	Délégué titulaire	Présent (visio)
Communauté de Communes Bièvre Est	Philippe Charlety	Délégué titulaire	Présent (visio)
Communauté de Communes Bièvre Est	Alain Idelon	Délégué titulaire	Présent (visio)
Communauté de Communes Bièvre Est	Dominique Pallier	Délégué titulaire	-
Communauté de Communes Royans Vercors	Henri Bouchet	Délégué titulaire	-
Communauté de Communes Royans Vercors	Philippe Inard	Délégué titulaire	-
Communauté de Communes Royans Vercors	Hervé Gontier	Délégué titulaire	-



Autres personnes présentes :

GAM : Marie Breuil

Paierie départementale : Georges Deru, Payeur.

Services du SYMBHI : Jacques Henry, Directeur / Agathe Girin, Responsable UT Sud Grésivaudan / Cédric Rose, Responsable UT Voironnais / Bertrand Joly, Responsable UT Vercors / Sébastien Besson, UT Drac / Simon Nadeau, UT Grésivaudan / Damien Kuss, Directeur Pôle Ouvrages / Salomé Tessanne, UT Grésivaudan / Sylvain Gonin, responsable budgétaire / Marjorie Guillermo, responsable commande publique / Xavier Favrolt, chef de projet stratégique / Cécile Albano, Responsable administrative / Nadine Capellaro, assistante.



Le quorum étant atteint, Monsieur le Président expose aux membres du Comité syndical ce qui suit.

Lors du débat d'orientations budgétaires du 30 janvier 2023, le Comité syndical a pris acte, pour 2023 de la nécessité de prévoir les dépenses et recettes pour :

- mettre en œuvre les plans d'actions définis par les acteurs locaux sur les affluents du Grésivaudan, du Drac, du Voironnais, du Sud Grésivaudan et du Vercors,
- poursuivre, dans ce cadre, l'animation et la déclinaison des contrats de rivière du Drac isérois, de Paladru-Fure-Morge-Olon et du Sud-Grésivaudan ainsi que des PAPI d'intention Paladru-Fure-Morge-Olon-Roize et des affluents du Grésivaudan,
- poursuivre les études et reconnaissances nécessaires à la définition d'un schéma d'aménagement dans le cadre du PAPI d'intention pour le projet Drac Métropolitain, définition préalable à l'engagement d'une phase travaux, et pour poursuivre ou engager les actions du PAPI d'intention hors schéma d'aménagement dont il assure la maîtrise d'ouvrage ;
- conduire les études et reconnaissances, préalables à l'engagement d'une phase travaux, dans le cadre de la labellisation et la mise en œuvre du PAPI d'intention Romanche Oisans ainsi que mettre en œuvre les travaux de sécurisation prioritaires à Bourg d'Oisans
- exercer ses missions de gestionnaire des endiguements de l'Isère, du Drac et de la Romanche dans le Département de l'Isère telles qu'héritées de l'ADIDR et prendre en charge les endiguements des affluents transférés ;
- finaliser le programme de travaux et les acquisitions foncières sur les tranches 2 et 3 du projet Isère amont ;
- Etudier la faisabilité d'un système d'alerte local en cas de crue sur les affluents des grandes rivières et d'un système de suivi des ressources en eau
- Organiser la gestion du domaine public fluvial
- Déposer les dossiers d'autorisation environnementale de la plupart des 36 systèmes d'endiguement potentiels de classe C et finaliser les dossiers des systèmes de classe A et B.
- Mettre en œuvre les projets programmés dans le cadre du schéma directeur du système d'information
- Obtenir le permis de construire et engager le chantier du futur siège

Le rapport d'orientation budgétaire et les présentations faites en Comité syndical le 30 janvier ont permis de détailler les opérations programmées

Concernant la répartition des charges entre les membres, les statuts applicables depuis le 1^{er} janvier 2021 prévoient :

1. Que les **charges de fonctionnement général** du syndicat et les études et action concernant l'ensemble du périmètre sont répartis entre les membres selon le même prorata que leur pourcentage de voix au comité syndical à savoir :

Département de l'Isère	39,9 %
Grenoble Alpes Métropole	39,9 %
Communauté de communes le Grésivaudan	10,2 %
Communauté de communes de l'Oisans (CCO)	1,50 %
Communauté d'agglomération du Pays Voironnais	5,00 %
Communauté de communes Saint Marcellin Vercors Isère	1,30 %
Communauté de communes de Matheysine	0,85 %
Communauté de communes du Trièves	0,70 %
Communauté de communes du Massif du Vercors	0,35 %
Communauté de communes de Bièvre Est	0,10 %
Communauté de communes du Royan Vercors	0,20 %

2. Que le financement **des grands programmes de travaux** fait l'objet d'une clé de financement spécifique tenant notamment compte de l'intérêt direct des membres pour ces travaux (notamment selon la valeur des biens effectivement protégés par ces travaux au droit et à l'aval du lieu où ils se déroulent).

- Pour le Programme **Isère Amont** la clé conventionnellement approuvée, exprimée en % du reste à charge une fois déduites les recettes prévisionnelles est la suivante :

Département de l'Isère	61,4 %
Grenoble Alpes Métropole	33,6 %
Communauté de communes le Grésivaudan	5,0 %

- Pour le Programme Romanche Oisans la clé conventionnellement approuvée, exprimée en % du reste à charge une fois déduites les recettes prévisionnelles est la suivante :

Département de l'Isère	40 %
Grenoble Alpes Métropole	25 %
Communauté de communes de l'Oisans	35 %

- Pour le Programme Drac Métropolitain la clé conventionnellement approuvée, exprimée en % du reste à charge une fois déduites les recettes prévisionnelles est la suivante :

Département de l'Isère	40 %
Grenoble Alpes Métropole	60 %

3. Que le financement de la **gestion et de l'entretien des systèmes d'endiguement** fait l'objet d'une clé de financement spécifique, qui tient compte de la valeur des biens protégés et de la population, en référence au mode de financement précédemment pratiqué par l'association des digues Isère Drac Romanche (ADIDR). Cette clé, qui tient compte de la part de 40% du Département dans le SYMBHI, qui affecte 50% à la Métro et répartie le solde selon la clé de l'ex ADIDR, est la suivante :

	Fonctionnement	Investissement	Dette
Département de l'Isère	40,00%	40,00%	/
Grenoble Alpes Métropole	50,00%	50,00%	86,67%
CC. Grésivaudan	6,28%	6,28%	8,37%
CC. Oisans	0,65%	0,65%	0,87%
CA. Pays Voironnais	2,81%	2,81%	3,75%
CC. St Marcellin Vercors Isère	0,25%	0,25%	0,33%

Pour mémoire : la dette de l'ADIDR était liée au préfinancement de la part des communes et des ASA (le Département ayant financé directement sa quote part dans les actions de l'ADIDR), auxquelles les EPCI se sont substitués et qui prennent donc le relais dans le remboursement de cette dette.

4. Suite à l'adhésion du SIGREDA au SYMBHI le 1er janvier 2019, les charges liées au sous bassin du Drac Isérois sont financées comme prévu par l'article 10.2 des statuts. Les actions et investissements spécifiques au sous bassin versant (hors systèmes d'endiguement et PAPI Drac métropolitain) seront financées par les EPCI après prise en compte des aides diverses et selon les modalités antérieurement pratiquées par le SIGREDA à savoir :

- Pour les charges de fonctionnement (hormis les coûts liés à l'entretien des rivières et des ouvrages qui lui sont liés, la lutte contre les espèces invasives et la gestion des zones humides) à 45% en fonction de la superficie du sous bassin du Drac sur l'EPCI et à 55% en fonction du potentiel fiscal des EPCI FP ramenée aux habitants du bassin.
- Pour les autres charges de fonctionnement et les charges d'investissement une délibération du comité syndical détermine le ou les EPCI concernés par l'action qui seront appelés en contribution.



5. Suite à l'adhésion du Syndicat mixte du **lac et des rivières du Voironnais** (SYLARIV) au SYMBHI le 1^{er} janvier 2020 les charges liées au sous bassin concerné sont financées comme prévu par l'article 10.2 des statuts. Les actions et investissements spécifiques au sous bassin versant (hors systèmes d'endiguement) seront financées par les EPCI après prise en compte des aides diverses et selon les modalités antérieurement pratiquées par le SYLARIV à savoir :

CAPV	88.74 %
SMVIC	5.28 %
CCBE	5.98 %

6. Suite au transfert de la compétence GEMAPI au SYMBHI sur le territoire de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté le 1^{er} janvier 2020 les charges liées au sous bassin **Sud Grésivaudan** sont financées comme prévu par l'article 10.2 des statuts. Les actions et investissements spécifiques au sous bassin versant (hors systèmes d'endiguement) seront financées par les EPCI après prise en compte des aides diverses et selon les modalités antérieurement pratiquées par SMVIC à savoir :

SMVIC	100 %
-------	-------

7. Suite au transfert de la compétence GEMAPI au SYMBHI sur le territoire des Communautés de communes du Massif du Vercors, Saint Marcellin Vercors Isère Communauté et Royans Vercors, les charges liées au sous bassin Vercors Bourne sont financées comme prévu par l'article 10.2 des statuts. Les actions et investissements spécifiques au sous bassin versant (hors systèmes d'endiguement) seront financées par les EPCI après prise en compte des aides diverses selon la clé de répartition retenue, à savoir :

- Pour les charges de fonctionnement communes à l'ensemble du sous bassin, la clé provisoire en vigueur jusqu'alors est remplacée par la clé suivante :

SMVIC	17 %
CCMV	47 %
CCRV	36 %

- Pour les autres charges de fonctionnement et les charges d'investissement une délibération du comité syndical détermine le ou les EPCI concernés par l'action qui seront appelés en contribution.

8. Suite au transfert au SYMBHI le 1^{er} janvier 2021 de la compétence GEMAPI sur **les affluents de la Romanche en Oisans** sur le territoire de la communauté de communes de l'Oisans (CCO), les charges afférentes sont financées comme prévu par l'article 10.2 des statuts. Les actions et investissements spécifiques au sous bassin versant (hors systèmes d'endiguement) seront financées après prise en compte des aides diverses et selon les modalités antérieurement pratiquées par la CCO à savoir :

CCO	100 %
-----	-------

Concernant le **transfert du Domaine Public Fluvial (DPF) de l'Isère** par l'Etat en 2022, il est précisé que les coûts d'entretien et de travaux à réaliser à partir de 2023 seront financés de manière transitoire selon la même clé que la gestion et de l'entretien des systèmes d'endiguement, le temps de définir une clé de financement pérenne après échange approfondi avec les collectivités membre. La clé provisoire sera la suivante :

	Fonctionnement	Investissement
Département de l'Isère	40,00%	40,00%
Grenoble Alpes Métropole	50,00%	50,00%
CC. Grésivaudan	6,28%	6,28%
CC. Oisans	0,65%	0,65%
CA. Pays Voironnais	2,81%	2,81%
CC. St Marcellin Vercors Isère	0,25%	0,25%



I - Les dépenses

A - Investissement

Pour la réalisation des orientations rappelées ci-dessus, il vous est proposé d'inscrire, en dépenses réelles **31 289 080,59 €** de crédits de paiement qui se détaillent comme suit :

Programme Isère amont : 8 568 446 €

- **Projet Isère Amont Tranche 1 : 2 541 505,75 €** de versement au Département de l'Isère et aux EPCI concernés (Communauté d'agglomération Grenoble Alpes Métropole et Communauté de communes du Grésivaudan). Cet excédent viendra en déduction des contributions globales des financeurs concernés à partir de 2023.
- **Projet Isère Amont Tranches 2 et 3 : 3 722 700 €** répartis comme suit :
 - **3 218 000,00 €** d'avances au mandataire
 - **158 400 €** de marchés gérés en direct
 - **59 500 €** d'études
 - **175 000 €** pour les acquisitions et prestations foncières
 - **86 800 €** de remboursement d'emprunt (capital)
 - **25 000 €** de dépôts et cautionnements versés

Compte tenu de ce qui précède, la répartition des crédits de paiement pour l'AP 06 Isère Amont tranches 2 et 3 se présente comme suit :

AP 06 mandat Isère Amont Tranches 2 et 3	Total prévu	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023 Prévu
Marchés gérés en direct	5 163 516,53	414 557,15	307 551,60	517 986,83	838 750,81	783 801,00	951 339,82	569 300,84	621 828,48	158 400,00
Avances mandataire	86 438 100,00	1 754 900,00	10 365 500,00	15 369 600,00	12 060 300,00	11 431 600,00	17 422 200,00	6 000 000,00	8 816 000,00	3 218 000,00
TOTAL AP 06	91 601 616,53	2 169 457,15	10 673 051,60	15 887 586,83	12 899 050,81	12 215 401,00	18 373 539,82	6 569 300,84	9 437 828,48	3 376 400,00

- **Gestion des Affluents du Grésivaudan : 2 304 240 €** répartis comme suit :
 - **713 640 €** d'études
 - **965 600 €** de travaux
 - **600 000 €** d'avances au mandataire
 - **25 000 €** d'acquisitions foncières

Programme Romanche : 4 549 051 €

- **Sur le projet Romanche - Séchilienne : 1 685 698 €** répartis comme suit :
 - **46 200 €** de travaux gérés en direct
 - **904 €** pour les acquisitions et prestations foncières
 - **1 638 594 €** de versement aux membres financeurs (Département, Communauté d'agglomération Grenoble Alpes Métropole et Communauté de communes de l'Oisans) dans le cadre de la clôture comptable de l'opération. Cet excédent viendra en déduction des contributions globales des financeurs concernés à partir de 2023.
- **Sur le Projet Romanche - Oisans : 2 863 353 €** répartis comme suit :
 - **245 100 €** d'études
 - **2 396 253 €** d'avances au mandataire
 - **222 000 €** de travaux

Programme Drac : 4 503 461 €

- **Sur le Projet Drac Métropolitain : 2 695 580€** répartis comme suit :
 - **1 500 000 €** d'avances au mandataire
 - **1 145 580 €** d'études
 - **50 000 €** d'acquisitions foncières
- **Sur la gestion des affluents du Drac : 1 807 881 €** répartis comme suit :
 - **247 800 €** d'études
 - **1 560 081 €** de travaux dont 267 000 € pour le compte de tiers



Programme systèmes d'endiguement : 2 018 300 € répartis comme suit

- **1 093 300 €** de travaux
- **765 000 €** de travaux et ingénierie sur le **DPF de l'Isère**
- **385 000 €** d'études
- **80 000 €** d'acquisition de terrains nus
- **40 000 €** de concessions et droits similaires
- **60 000 €** de matériel technique
- **360 000 €** de remboursement d'emprunts (capital)

Programme Autres Affluents : 3 616 262,76 €

➤ **Gestion des Affluents « Sud Grésivaudan » : 922 531 €** répartis comme suit :

- **6 000 €** pour les acquisitions foncières
- **430 476 €** d'études
- **470 408 €** de travaux de rivières
- **15 647 €** de remboursement d'emprunts

➤ **Gestion des Affluents « Vercors » : 302 362 €** répartis comme suit :

- **114 872 €** d'études
- **187 490 €** de travaux de rivières,

➤ **Gestion des affluents « Voironnais » : 1 754 090 €** répartis comme suit :

- **191 903 €** d'études
- **19 900 €** pour les acquisitions foncières
- **1 482 322 €** de travaux de rivières
- **38 700 €** de remboursement d'emprunts
- **21 265 €** dans le cadre de la rétrocession de l'excédent d'assainissement aux EPCI

➤ **Gestion des affluents « Oisans » : 637 280 €** répartis comme suit :

- **267 840 €** d'études
- **349 440 €** de travaux
- **20 000 €** d'acquisitions foncières

Programme investissement général du SYMBHI : 1 078 560 € répartis comme suit :

- **650 000 €** d'acompte Elegia dans le cadre de la convention de concession de travaux pour les nouveaux locaux du Symbhi
- **185 000 €** pour l'acquisition du foncier du siège
- **101 000 €** pour un droit d'usage long terme fibre optique pour assurer les télécommunications du syndicat sur 20 ans
- **22 500 €** de matériel de téléphonie et informatique
- **60 060 €** pour les frais d'étude et d'ingénierie liés au siège
- **30 000 €** pour l'acquisition d'un véhicule
- **22 500 €** pour l'acquisition de matériel informatique et de téléphonie
- **27 000 €** de concessions et droits similaires

S'ajoutent à ces dépenses **les reports de l'année 2022 pour un montant de 1 973 786,20 €**

Enfin, les dépenses d'ordre (écritures de réintégrations des mandats principalement) représentent quant à elles **8 835 253 €**.



B - Fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à **6 110 579,43 €** et sont réparties comme suit :

- **Les charges de fonctionnement communes à l'ensemble des projets** pour un montant total de **3 388 198 €** répartis comme suit :

- Les charges de fonctionnement général du Syndicat mixte pour un montant de 605 244 €,
- Les charges de communication communes à tous les projets pour un montant de 20 000 €,
- Les charges relatives au personnel pour un montant de 2 662 954 € permettant en plus du personnel actuel d'accueillir :
 - En charges générales : le recrutement d'un(e) chargé(e) de communication (évalué à 40 000 € pour 2023, 52 000 € en année courante)
 - En charges spécifiques : les recrutements suivants

Affectation		Evaluation coût chargé année pleine	Evaluation coût chargé 2023
Pole Ouvrage	Renfort temporaire demandes d'autorisation systèmes d'endiguement	55 000 €	40 000 €
Pole Ouvrage	Remplacement d'un agent exploitation	35 000 €	24 000 €
Pole Ouvrage	Technicien Gestion conventions système d'endiguement	40 000 €	20 000 €
Pole Ouvrage	Technicien gestion du foncier SYMBHI	44 000 €	22 000 €
UT Romanche	Responsable de l'Unité territoriale	62 000 €	31 000 €
UT Drac	Apprenti	9 000 €	3 000 €

Il est rappelé que les coûts supplémentaires correspondants sont répartis selon les clés de financement propre à chaque territoire, et pour le pôle ouvrage selon la clé historique de l'ADIDR

- Les charges relatives aux travaux d'urgence pour un montant de 100 000 €

- **Les charges spécifiques aux différents projets**, pour un montant total de **2 636 350 €** répartis comme suit :

- 144 000 € pour le Projet Isère Amont Tranches 2 et 3
- 672 335 € pour les affluents du Grésivaudan
- 61 000 € pour le projet Romanche-Oisans
- 27 600 € pour la gestion du Drac Métropolitain
- 85 700 € pour la gestion des affluents du Drac
- 458 000 € pour la gestion des systèmes d'endiguement,
- 183 920 € pour les affluents du Sud Grésivaudan
- 166 705 € pour les affluents du Vercors
- 815 021 € pour les affluents Voironnais
- 108 100 € pour les affluents de l'Oisans

S'ajoutent à ces dépenses les reports de l'année 2022 pour un montant de 449 111,74 €.

Les dépenses d'ordre s'élèvent **7 254 189,68 €** dont 7 064 189,68 € de virement à la section d'investissement et 190 000 € de dotations aux amortissements.

II - Les recettes

A- Investissement

Il vous est proposé d'inscrire **25 963 433 €** de recettes réelles d'investissement qui se détaillent comme suit :

Programme Isère amont : 5 944 440 €

➤ **Sur les tranches 2 et 3 : 4 429 291 €** répartis comme suit :

- **2 397 641 €** de subventions de l'Etat (y compris Agence de l'eau)
- **1 151 247 €** de subventions des intercommunalités membres
- **723 748 €** de subventions du Département de l'Isère
- **156 655 €** de FCTVA

➤ **Sur les affluents du Grésivaudan : 1 515 149 €** répartis comme suit :

- **471 500 €** de subventions de l'Etat (y compris Agence de l'eau)
- **371 300 €** de subventions du Département de l'Isère
- **651 666 €** de subventions des intercommunalités membres
- **20 683 €** de FCTVA

Programme Romanche : 3 032 112 €

➤ **Sur Romanche – Séchilienne : 11 321 €** de FCTVA

➤ **Sur Romanche – Oisans : 3 020 790 €** répartis comme suit :

- **601 022 €** de subventions de l'Etat (y compris Agence de l'eau)
- **961 253 €** de subventions du Département de l'Isère
- **1 441 880 €** de subventions des intercommunalités concernées
- **16 635 €** de FCTVA

Programme Drac : 3 725 581 €

➤ **Sur le Projet Drac Métropolitain : 2 328 428 €**, répartis comme suit :

- **1 136 260 €** de subventions de l'Etat (y compris Agence de l'eau)
- **472 697 €** de subventions du Département de l'Isère
- **709 046 €** de subventions des intercommunalités concernées
- **10 425 €** de subvention EDF

➤ **Sur la gestion des affluents du Drac : 1 397 153 €**, répartis comme suit :

- **376 780 €** de subventions de l'Etat (y compris Agence de l'eau)
- **252 551 €** de subventions du Département de l'Isère
- **372 680 €** de subventions des intercommunalités concernées
- **102 466 €** de FCTVA
- **292 676 €** de remboursement de travaux pour le compte de tiers

Programme Systèmes d'endiguement 1 311 592 € répartis comme suit :

- **245 000 €** de subventions de l'Etat (y compris Agence de l'eau)
- **259 130 €** de subventions du Département de l'Isère
- **748 695 €** de subventions des intercommunalités membres
- **58 767 €** de FCTVA

Programme Autres Affluents : 2 213 636 €

➤ **Affluents Sud Grésivaudan : 412 438 €** répartis comme suit :

- **18 701 €** de subventions de l'Etat (y compris Agence de l'eau)
- **47 543 €** de subventions du Département de l'Isère
- **318 931 €** de subventions des intercommunalités membres
- **27 263 €** de FCTVA

- **Affluents Vercors : 282 850 € répartis comme suit :**
 - 135 700 € de subventions de l'Etat (y compris Agence de l'eau)
 - 67 956 € de subventions du Département de l'Isère
 - 65 530 € de subventions des intercommunalités membres
 - 13 664 € de FCTVA
- **Affluents Voironnais : 1 293 831 € répartis comme suit :**
 - 649 780 € de subventions de l'Etat (y compris Agence de l'eau)
 - 94 000 € de subventions de la Région
 - 300 973 € de subvention du Département de l'Isère
 - 223 828 € par les intercommunalités concernées
 - 25 250 € de FCTVA
- **Affluents Oisans : 224 517 € répartis comme suit :**
 - 45 220 € de l'Etat (y compris Agence de l'eau)
 - 61 510 € de subvention du Département de l'Isère
 - 65 321 € par les intercommunalités concernées
 - 52 466 € de FCTVA

Programme investissement général du SYMBHI : 821 280 € répartis comme suit :

- 21 348 € de subvention du Département de l'Isère
- 32 156 € de subventions des intercommunalités concernées
- 26 880 € de FCTVA
- 740 896 € d'emprunt

S'ajoutent à ces recettes **8 914 792,02 €** de résultat d'investissement reporté et **les reports de l'année 2022 pour un montant de 45 244,19 €**

Les recettes d'ordre (réintégrations des dépenses réalisées dans le cadre des mandats confiés à la SPL Isère Aménagement, amortissements et virement à la section de fonctionnement) s'élèvent à **16 089 442,68 €**.

B – Fonctionnement

Les recettes de fonctionnement d'un montant de **4 314 716,18 €** sont réparties comme suit :

- **1 323 566 € liés au financement des charges communes du Symbhi**, répartis comme suit entre ses membres :
 - 467 948 € par le Département de l'Isère
 - 80 000 € de subventions de l'Etat
 - 704 854 € par les intercommunalités membres
 - 30 000 € de remboursements sur autres charges sociales
 - 40 764 € de FCTVA
- **2 991 150 € liés au financement des différents projets du Symbhi**, répartis comme suit :
 - **43 733 € sur l'opération Isère Amont tanches 2 et 3**
 - 36 000 € de subventions de l'Etat
 - 4 748 € du Département de l'Isère
 - 2 985 € des intercommunalités concernées
 - **792 632 € pour la gestion des affluents du Grésivaudan**
 - 253 100 € de subventions de l'Etat
 - 54 000 € du Département de l'Isère
 - 440 354 € des intercommunalités concernées
 - 45 178 € de FCTVA



- **6 592 € sur l'opération Romanche Oisans**
 - **6 592 €** de subventions de l'Etat
- **49 027 € sur l'opération Drac Métropolitain**
 - **12 000 €** de subventions de l'Etat
 - **14 811 €** du Département de l'Isère
 - **22 216 €** des intercommunalités concernées
- **280 171 € sur l'opération Affluents du Drac**
 - **142 784 €** de subventions de l'Etat
 - **15 000 €** de subventions d'EDF
 - **30 000 €** du Département de l'Isère
 - **92 387 €** des intercommunalités concernées
- **991 856 € sur le programme Systèmes d'endiguement**
 - **351 353 €** du Département de l'Isère
 - **577 029 €** des intercommunalités concernées
 - **63 474 €** de FCTVA
- **289 017 € sur l'opération Affluents Sud Grésivaudan**
 - **47 520 €** de subventions de l'Etat
 - **11 520 €** de subventions de la Région
 - **30 000 €** du Département de l'Isère
 - **199 977 €** des intercommunalités concernées
- **80 188 € sur l'opération Affluents du Vercors**
 - **27 861 €** des intercommunalités concernées
 - **52 327€** pour le remboursement PNRV et CCRV
- **277 216 € pour la gestion des affluents Voironnais**
 - **114 788 €** de subventions de l'Etat
 - **30 000 €** du Département de l'Isère
 - **126 136 €** des intercommunalités concernées
 - **6 292 €** de FCTVA
- **180 718 € sur l'opération Affluents Oisans**
 - **18 083 €** de subventions de l'Etat
 - **30 000 €** du Département de l'Isère
 - **126 373 €** des intercommunalités concernées
 - **6 262 €** de FCTVA

S'ajoutent à ces recettes le **résultat de la section fonctionnement en 2022** d'un montant de **9 493 089,67 €** sur la reprise anticipée duquel vous vous prononcés dans le cadre du précédent rapport ainsi que les **reports de l'année 2022** d'un montant de **6 075 €**.



III- Récapitulatif du budget par opération

FONCTIONNEMENT			
Libellé	BP 2023	Libellé	BP 2023
Charges générales	605 243,84	Fonctionnement du SYMBHI	1 172 802,00
Communication	20 000,00		
Charges de personnel	2 662 953,73	Charges de personnel	110 000,00
Op. except. Travaux d'urgence	100 000,00	Op. except. Travaux d'urgence	40 764,46
Isère Amont T2T3	144 000,00	Isère Amont T2T3	43 733,00
Affluents du grésivaudan	672 335,00	Affluents du grésivaudan	792 631,74
Romanche Oisans	61 000,00	Romanche Oisans	6 592,00
Drac Métropolitain	27 600,00	Drac Métropolitain	49 027,00
Affluents du Drac	85 700,00	Affluents du Drac	280 171,00
Affluents Sud Grésivaudan	183 920,00	Affluents Sud Grésivaudan	289 017,00
Affluents Vercors	166 705,00	Affluents Vercors	80 188,00
Affluents Voironnais	815 021,86	Affluents Voironnais	277 216,00
Affluents Oisans	108 100,00	Affluents Oisans	180 717,79
Systèmes d'endiguement	458 000,00	Systèmes d'endiguement	991 856,19
Reports 2022	449 111,74	Reports 2022	6 075,00
Virement à la section d'investissement (ordre)	7 064 189,68	Reprise anticipée du résultat de fonctionnement	9 493 089,67
Amortissements (ordre)	190 000,00		
TOTAL DEPENSES	13 813 880,85	TOTAL RECETTES	13 813 880,85
INVESTISSEMENT			
Libellé	BP 2023	Libellé	BP 2023
Isère amont	2 541 505,75	Isère amont	0,00
Isère amont tranches 2 et 3	3 722 700,00	Isère amont tranches 2 et 3	4 429 291,00
Affluents du Grésivaudan	2 304 240,00	Affluents du Grésivaudan	1 515 149,00
Romanche - Séchilienne	1 685 697,74	Romanche - Séchilienne	11 321,45
Romanche - Oisans	2 863 353,00	Romanche - Oisans	3 020 790,48
Drac Métropolitain	2 695 580,00	Drac Métropolitain	2 328 428,00
Affluents du Drac	1 807 881,31	Affluents du Drac	1 397 152,70
Affluents Sud Grésivaudan	922 531,03	Affluents Sud Grésivaudan	412 438,06
Affluents Vercors	302 361,73	Affluents Vercors	282 849,55
Affluents Voironnais	1 754 090,00	Affluents Voironnais	1 293 831,00
Affluents Oisans	637 280,00	Affluents Oisans	224 517,40
Systèmes d'endiguement	2 783 300,00	Systèmes d'endiguement	1 311 592,26
Investissement général	7 268 559,13	Investissement général	821 279,10
Reprise anticipée du résultat d'investissement	0,00	Reprise anticipée du résultat d'investissement	8 914 792,02
Reports 2022	1 973 786,20	Reports 2022	45 244,19
		Virement de la section de fonctionnement (ordre)	7 064 189,68
Isère amont tranches 2 et 3 (ordre)	4 700 000,00	Isère amont tranches 2 et 3 (ordre)	4 700 000,00
Affluents Grésivaudan (ordre)	1 100 000,00	Affluents Grésivaudan (ordre)	1 100 000,00
Romanche Oisans (ordre)	2 515 253,00	Romanche Oisans (ordre)	2 515 253,00
Drac Métropolitain (ordre)	400 000,00	Drac Métropolitain (ordre)	400 000,00
Deconsignations (ordre)	0,00	Deconsignations (ordre)	0,00
Etudes (ordre)	120 000,00	Etudes (ordre)	120 000,00
		Amortissements (ordre)	190 000,00
TOTAL DEPENSES	42 098 118,89	TOTAL RECETTES	42 098 118,89

Après en avoir délibéré, les membres du Comité syndical décident à l'unanimité :

- d'approuver les clés de répartition des charges entre les membres résultant des statuts telles qu'exposées dans le présent rapport,
- et d'adopter le budget 2023 du SYMBHI tel qu'exposé dans le présent rapport.

Fait à Grenoble, le 24 mars 2023

Extrait certifié conforme,
Le Président
Fabien Mulyk

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Comptable public du Département :SYMBHI (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 25380510500017

POSTE COMPTABLE : Payeur Départemental

M. 52

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : Budget principal du SYMBHI (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit « Département : nom du département », soit le libellé de l'établissement ou du syndicat (exemples : MDPH, libellé du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT...).

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal (du département ou syndicat mixte) ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble du budget par section	9
A2.1 - Equilibre financier du budget - Section d'investissement - Dépenses	10
A2.2 - Equilibre financier du budget - Section d'investissement - Recettes	11
A3.1 - Equilibre financier du budget - Section de fonctionnement - Dépenses	12
A3.2 - Equilibre financier du budget - Section de fonctionnement - Recettes	13
B1 - Balance générale - Dépenses	14
B2 - Balance générale - Recettes	15

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble - Dépenses / Recettes	17
A1.1 - Equipements départementaux - Dépenses non individualisées en programme d'équipement	19
A1.2 - Equipements départementaux - Dépenses RMI / RSA	20
A1.3 - Equipements départementaux - Dépenses individualisées en programme d'équipement	21
A1.4 - Equipements départementaux - Chapitres de programme afférent à une autorisation de programme	22
A1.5 - Equipements départementaux - Chapitres de programme non compris dans une autorisation de programme	23
A2 - Equipements non départementaux	24
A3 - Dépenses financières	25
A4.1 - Financement des équipements départementaux et non départementaux	26
A4.2 - Recettes RMI / RSA	27
A4.3 - Recettes financières	28
A5 - Récapitulatif des opérations pour le compte de tiers	29
A6 - Section d'investissement - Opérations d'ordre entre sections	30
A7 - Section d'investissement - Opérations patrimoniales	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	34
B2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	37

IV - Annexes

A - Présentation croisée par fonction

A1 - Vue d'ensemble	39
A1/01 - Opérations non ventilées	47
A1/0 - Fonction 0 (sauf 01)	Sans Objet
A1/1 - Fonction 1	Sans Objet
A1/2 - Fonction 2	Sans Objet
A1/3 - Fonction 3	Sans Objet
A1/4 - Fonction 4	Sans Objet
A1/5 - Fonction 5	Sans Objet
A1/6 - Fonction 6	48
A1/7 - Fonction 7	Sans Objet
A1/8 - Fonction 8	Sans Objet
A1/9 - Fonction 9	Sans Objet

B - Eléments du bilan

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	52
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	53
B1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	57
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	58
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	59
B2 - Méthodes utilisées	Sans Objet
B3 - Etat des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	61
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	64
B7.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	65

C - Engagements hors bilan

C1.1 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
C1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
C2 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
C3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
C4 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
C5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
C6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
C7 - Situation des autorisations de programme	66
C8 - Situation des autorisations d'engagement	Sans Objet
C9 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet

D - Autres éléments d'information

D1 - Etat du personnel	67
D2 - Liste des organismes dans lesquels le département a pris un engagement financier	Sans Objet
D3.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
D3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
D3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
D3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en un budget annexe	Sans Objet

E - Décisions en matière de taux - Arrêté et signatures

E1 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
E2 - Arrêté et signatures	71

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques		
	Valeurs	
Population totale	0	Nombre de m ² de surface utile de bâtiments (5)
Longueur de la voirie départementale (en km)		Nombre d'organismes de coopération auxquels appartient le département

Informations fiscales (N-2)		
Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par habitant pour le département (population DGF)
Fiscal	Financier	Moyennes nationales du potentiel financier par catégorie (2)
0.00	0.00	0.00

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et financier définis à l'article L. 3334-6 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Il s'agit du potentiel financier défini à l'article L. 3334-6-1 pour les départements urbains et R. 3334-3-1 du CGCT pour les départements non urbains. Le potentiel financier moyen par catégorie figure sur la fiche de la répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2.

Informations financières – ratios		Valeurs	Moyennes nationales
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0.00	
2	Produit des impositions directes/population	0.00	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population	0.0%	
5	Encours de dette/population (3) (4)	0.00	
6	DGF/population	0.00	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (5)	0.0%	
8	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement (5)	0.0%	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (5)	0.0%	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (3) (4) (5)	0.0%	

(3) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 01/01/N.

(4) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(5) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

(6) Les valeurs devant figurer dans cet état sont celles du dernier CA adopté avant le vote du budget concerné.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- (2) sans les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- (3) sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en investissement et en fonctionnement, et, en section d'investissement, sans chapitre de programme.

III – La comparaison s'effectue par rapport au budget (4) primitif de l'exercice précédent.

IV – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les programmes d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT	C1

RESULTATS DE L'EXERCICE PRECEDENT

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (3)	
TOTAL DU BUDGET	32 015 032,49	33 140 089,97	17 282 824,21	A1	18 407 881,69
Investissement	27 153 699,39	21 755 532,13	(1)	A2	8 914 792,02
Fonctionnement	4 861 333,10	11 384 557,84	(2)	A3	9 493 089,67

(1) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(3) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

	RESTES A REALISER N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde (B)			
TOTAL des RAR	I + II	2 422 897,94	III + IV	51 319,19	B1	-2 371 578,75
Investissement	I	1 973 786,20	III	45 244,19	B2	-1 928 542,01
Fonctionnement	II	449 111,74	IV	6 075,00	B3	-443 036,74

(1) Si le montant est positif, il s'agit d'un excédent, si le montant est négatif, il s'agit d'un déficit.

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (1)
TOTAL	A1 + B1	16 036 302,94
Investissement	A2 + B2	6 986 250,01
Fonctionnement	A3 + B3	9 050 052,93

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES

Chap. /art. (1)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 1 973 786,20
010	Revenu minimum d'insertion	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (2)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (2)	1 072 482,10
204	Subventions d'équipement versées (2)	0,00
21	Immobilisations corporelles (2)	100 749,25
22	Immobilisations reçues en affectation (2)	0,00
23	Immobilisations en cours (2)	774 878,75
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (2)	0,00
45815	Opérations sous mandat(dépenses) opé 5	25 676,10
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 449 111,74
011	Charges à caractère général (3)	449 111,74
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00
65	Autres charges de gestion courante (3)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles (3)	0,00

(1) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(2) Hors dépenses imputées aux comptes 010 et 018.

(3) Hors dépenses imputées aux comptes 015, 016 et 017.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES

Chap. / art. (1)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 45 244,19
010	Revenu minimum d'insertion	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (2)	8 923,75
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (2)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (2)	0,00
21	Immobilisations corporelles (2)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (2)	0,00
23	Immobilisations en cours (2)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (2)	0,00
45824	Opérations sous mandat(recettes) opé 4	18 000,00
45826	Opération sous mandat(recettes) opé6	12 528,98
45827	Opération sous mandat(recettes) opé 7	5 791,46
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 6 075,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Impositions directes	0,00
74	Dotations, subventions et participations (3)	6 075,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels (3)	0,00

(1) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE
II
A1

		DEPENSES	RECETTES
V O T E	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	40 124 332,69	33 138 082,68
	+	+	+
R E P O R T S	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	1 973 786,20	45 244,19
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 8 914 792,02
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (3)	42 098 118,89	42 098 118,89
		DEPENSES	RECETTES
V O T E	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	13 364 769,11	4 314 716,18
	+	+	+
R E P O R T S	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	449 111,74	6 075,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 9 493 089,67
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (4)	13 813 880,85	13 813 880,85
	TOTAL DU BUDGET (5)	55 911 999,74	55 911 999,74

TOTAL DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE DU BUDGET

	DÉPENSES			RECETTES		
	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	31 289 079,69	8 835 253,00	40 124 332,69	17 048 640,00	16 089 442,68	33 138 082,68
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	6 110 579,43	7 254 189,68	13 364 769,11	4 314 716,18	0,00	4 314 716,18
Total budget (hors RAR N-1 et reports)	37 399 659,12	16 089 442,68	53 489 101,80	21 363 356,18	16 089 442,68	37 452 798,86

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 3312.9 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 3312-8 du CGCT).

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER – SECTION D'INVESTISSEMENT						II
						A2.1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (= RAR + vote)
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris programmes) (6)	3 570 497,09	1 072 482,10	4 026 771,00	4 026 771,00	5 099 253,10
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris programmes) (6)	869 643,98	100 749,25	674 304,00	674 304,00	775 053,25
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris programmes) (3) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (y compris programmes) (6)	18 042 440,93	774 878,75	20 943 493,17	20 943 493,17	21 718 371,92
Total des dépenses d'équipement		22 482 582,00	1 948 110,10	25 644 568,17	25 644 568,17	27 592 678,27
10	Dotations, fonds divers et réserves	21 265,00	0,00	21 265,00	21 265,00	21 265,00
13	Subventions d'investissement (6)	4 187 168,13	0,00	4 180 099,49	4 180 099,49	4 180 099,49
16	Emprunts et dettes assimilées	455 061,14	0,00	501 147,03	501 147,03	501 147,03
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (6)	230 000,00	0,00	675 000,00	675 000,00	675 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		4 893 494,27	0,00	5 377 511,52	5 377 511,52	5 377 511,52
45...	Total des opé. pour compte de tiers (5)	208 595,00	25 676,10	267 000,00	267 000,00	292 676,10
Total des dépenses réelles d'investissement		27 584 671,27	1 973 786,20	31 289 079,69	31 289 079,69	33 262 865,89

040	Opérations ordre transf. entre sections (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	12 458 008,00		8 835 253,00	8 835 253,00	8 835 253,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		12 458 008,00		8 835 253,00	8 835 253,00	8 835 253,00

TOTAL	40 042 679,27	1 973 786,20	40 124 332,69	40 124 332,69	42 098 118,89
--------------	----------------------	---------------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	42 098 118,89
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) A servir uniquement lorsque le département effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'il crée.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(6) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET ÉQUILIBRE FINANCIER – SECTION D'INVESTISSEMENT					II
					A2.2

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap .	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (= RAR + vote)
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138) (9)	11 150 903,08	8 923,75	15 503 018,00	15 503 018,00	15 511 941,75
16	Emprunts et dettes assimilées (8)	0,00	0,00	740 896,00	740 896,00	740 896,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		11 150 903,08	8 923,75	16 243 914,00	16 243 914,00	16 252 837,75
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 628 834,89	0,00	512 050,00	512 050,00	512 050,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 628 834,89	0,00	512 050,00	512 050,00	512 050,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (5)	208 595,00	36 320,44	292 676,00	292 676,00	328 996,44
Total des recettes réelles d'investissement		12 988 332,97	45 244,19	17 048 640,00	17 048 640,00	17 093 884,19

021	Virement de la section de fonctionnement (2)	150 764,02		7 064 189,68	7 064 189,68	7 064 189,68
040	Opérations ordre transf. entre sections (2)	132 615,00		190 000,00	190 000,00	190 000,00
041	Opérations patrimoniales (2)	12 458 008,00		8 835 253,00	8 835 253,00	8 835 253,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		12 741 387,02		16 089 442,68	16 089 442,68	16 089 442,68

TOTAL	25 729 719,99	45 244,19	33 138 082,68	33 138 082,68	33 183 326,87
+					
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE					8 914 792,02
=					
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					42 098 118,89

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements du département.

**AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (7)**

7 254 189,68

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) A servir uniquement lorsque le département effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'il crée.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(8) Sauf 165, 166 et 16449.

(9) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT					A3.1

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	4 255 994,27	449 111,74	3 039 020,73	3 039 020,73	3 488 132,47
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 028 922,28	0,00	2 228 642,00	2 228 642,00	2 228 642,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	27 541,58	0,00	46 054,84	46 054,84	46 054,84
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		6 312 458,13	449 111,74	5 313 717,57	5 313 717,57	5 762 829,31
66	Charges financières	103 598,52	0,00	59 400,00	59 400,00	59 400,00
67	Charges exceptionnelles (3)	658 671,86	0,00	737 461,86	737 461,86	737 461,86
68	Dotations amortissements et provisions (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		7 074 728,51	449 111,74	6 110 579,43	6 110 579,43	6 559 691,17

023	Virement à la section d'investissement (2)	150 764,02		7 064 189,68	7 064 189,68	7 064 189,68
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	132 615,00		190 000,00	190 000,00	190 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		283 379,02		7 254 189,68	7 254 189,68	7 254 189,68

TOTAL	7 358 107,53	449 111,74	13 364 769,11	13 364 769,11	13 813 880,85
				+	
			D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00	

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	13 813 880,85
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT					A3.2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (4)	25 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	21 927,00	0,00	22 000,00	22 000,00	22 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations (4)	4 341 315,60	6 075,00	4 262 716,18	4 262 716,18	4 268 791,18
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		4 388 242,60	6 075,00	4 314 716,18	4 314 716,18	4 320 791,18
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amortissements et provisions (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		4 388 242,60	6 075,00	4 314 716,18	4 314 716,18	4 320 791,18

042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	4 388 242,60	6 075,00	4 314 716,18	4 314 716,18	4 320 791,18
			+		
			R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	9 493 089,67	
			=		
			TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	13 813 880,85	

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	7 254 189,68
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements du département.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
BALANCE GENERALE – DEPENSES		B1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	21 265,00	0,00	21 265,00
13	Subventions d'investissement (7)	4 180 099,49	0,00	4 180 099,49
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	501 147,03	0,00	501 147,03
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(5) 0,00		0,00
	Total des programmes d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (7)	5 099 253,10	400 000,00	5 499 253,10
204	Subventions d'équipement versées (3) (7)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (7)	775 053,25	0,00	775 053,25
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (7)	(6) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (7)	21 718 371,92	8 435 253,00	30 153 624,92
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (7)	675 000,00	0,00	675 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (4)	292 676,10	0,00	292 676,10
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement –Total		33 262 865,89	8 835 253,00	42 098 118,89

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	42 098 118,89
---	----------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (8)	3 488 132,47		3 488 132,47
012	Charges de personnel et frais assimilés (8)	2 228 642,00		2 228 642,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00		0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00		0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (8)	46 054,84	0,00	46 054,84
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	59 400,00	0,00	59 400,00
67	Charges exceptionnelles (8)	737 461,86	0,00	737 461,86
68	Dot. aux amortissements et provisions (8)	0,00	190 000,00	190 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		7 064 189,68	7 064 189,68
Dépenses de fonctionnement –Total		6 559 691,17	7 254 189,68	13 813 880,85

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	13 813 880,85
--	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 52.

(3) Hors chapitres programmes.

(4) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotations initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(6) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(7) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.

(8) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	B2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	512 050,00	0,00	512 050,00
13	Subventions d'investissement (6)	15 511 941,75	0,00	15 511 941,75
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	740 896,00	0,00	740 896,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(4) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	120 000,00	120 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(5) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	8 715 253,00	8 715 253,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		190 000,00	190 000,00
45	Opérations pour compte de tiers (3)	328 996,44	0,00	328 996,44
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		7 064 189,68	7 064 189,68
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement –Total		17 093 884,19	16 089 442,68	33 183 326,87

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	8 914 792,02
--	---------------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	42 098 118,89
---	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (7)	30 000,00		30 000,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00		0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00		0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	22 000,00		22 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Impositions directes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations (7)	4 268 791,18		4 268 791,18
75	Autres produits d'activités (7)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (7)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (7)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement –Total		4 320 791,18	0,00	4 320 791,18

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	9 493 089,67
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	13 813 880,85
--	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 52.

(3) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

SYMBHI - Budget principal du SYMBHI - BP - 2023

- (4) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (6) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.
- (7) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE DU BUDGET							III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE							A

DEPENSES							
Nature	Pour mémoire budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice (2) II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	40 042 679,27	1 973 786,20	40 124 332,69	40 124 332,69	3 376 400,00	36 747 932,69	42 098 118,89
Dépenses des équipements départementaux (total) (détail de III-A1.1 à III-A1.5)	22 482 582,00	1 948 110,10	25 644 568,17	25 644 568,17	3 376 400,00	22 268 168,17	27 592 678,27
- Non individualisées en programmes d'équipement (détail en III-A1.1)	22 482 582,00	1 948 110,10	25 644 568,17	25 644 568,17	3 376 400,00	22 268 168,17	27 592 678,27
- Individualisées en programmes d'équipement (liste des programmes en III-A1.3, détail en III-A1.4 et en III A1.5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- 010 Revenu minimum d'insertion (détail en III-A1.2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- 018 Revenu de solidarité active (détail en III-A1.2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses des équipements non départementaux (détail en III-A2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses financières (détail en III-A3)	4 893 494,27	0,00	5 377 511,52	5 377 511,52		5 377 511,52	5 377 511,52
Opérations pour compte de tiers (détail en III-A5)	208 595,00	25 676,10	267 000,00	267 000,00	0,00	267 000,00	292 676,10
040 Opérations ordre transf. entre sections (détail en III-A6)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (détail en III-A7)	12 458 008,00		8 835 253,00	8 835 253,00		8 835 253,00	8 835 253,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (3)	0,00
--	------

Total des dépenses d'investissement cumulées	42 098 118,89
--	---------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(3) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE					III
					A

RECETTES

Nature	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1 I	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice (2) II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	25 729 719,99	45 244,19	33 138 082,68	33 138 082,68	33 183 326,87
Recettes d'équipements départementaux et non départementaux (détail en III-A4.1)	11 150 903,08	8 923,75	16 243 914,00	16 243 914,00	16 252 837,75
010 Revenu minimum d'insertion (détail en III-A4.2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018 Revenu de solidarité active (détail en III-A4.2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers (détail en III-A5)	208 595,00	36 320,44	292 676,00	292 676,00	328 996,44
Recettes financières (détail en III-A4.3) (sauf 1068)	1 628 834,89	0,00	512 050,00	512 050,00	512 050,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (détail en III-A6)	132 615,00		190 000,00	190 000,00	190 000,00
041 Opérations patrimoniales (détail en III-A7)	12 458 008,00		8 835 253,00	8 835 253,00	8 835 253,00
021 Virement de la section de fonctionnement	150 764,02		7 064 189,68	7 064 189,68	7 064 189,68

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (3)	8 914 792,02
--	--------------

Affectation au compte 1068 (4)	0,00
--------------------------------	------

Total des recettes d'investissement cumulées	42 098 118,89
--	---------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(3) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante.

(4) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT Equipements départementaux – Dépenses non individualisées						III
						A1.1

DEPENSES NON INDIVIDUALISEES EN PROGRAMMES D'EQUIPEMENT (hors RMI et RSA)

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	Pour information	
						Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP
	TOTAL	22 482 582,00	1 948 110,10	25 644 568,17	25 644 568,17	3 376 400,00	22 268 168,17
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	3 570 497,09	1 072 482,10	4 026 771,00	4 026 771,00	0,00	4 026 771,00
2031	Frais d'études	3 544 497,09	1 061 252,50	3 858 771,00	3 858 771,00		
2051	Concessions, droits similaires	26 000,00	11 229,60	168 000,00	168 000,00		
21	Immobilisations corporelles	869 643,98	100 749,25	674 304,00	674 304,00	0,00	674 304,00
2111	Terrains nus	737 643,98	100 749,25	561 804,00	561 804,00		
2157	Matériel et outillage technique	37 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00		
2182	Matériel de transport	50 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00		
21838	Autre matériel informatique	45 000,00	0,00	20 800,00	20 800,00		
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00		
2185	Matériel de téléphonie	0,00	0,00	1 700,00	1 700,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	18 042 440,93	774 878,75	20 943 493,17	20 943 493,17	3 376 400,00	17 567 093,17
2312	Agencements et aménagements de terrains	5 499 543,93	774 878,75	12 135 790,44	12 135 790,44		
231311	Bâtiments administratifs	12 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00		
23157	Matériel et outillage technique	3 324 097,00	0,00	1 087 449,73	1 087 449,73		
237	Avances commandes immo incorporelles	601 200,00	0,00	600 000,00	600 000,00		
238	Avances commandes immo corporelles	8 605 600,00	0,00	7 114 253,00	7 114 253,00		

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT Equipements départementaux – RMI / RSA - Dépenses	III
	A1.2

RMI DEPENSES

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	Pour information	
						Crédits générés dans le cadre d'une AP	Crédits générés hors AP
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

RSA DEPENSES

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	Pour information	
						Crédits générés dans le cadre d'une AP	Crédits générés hors AP
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET							III
SECTION D'INVESTISSEMENT							
EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX – VUE D'ENSEMBLE DES PROGRAMMES D'EQUIPEMENT							A 1.3

Vue d'ensemble des chapitres de programmes d'équipement (1)

N° progr.	Libellé du programme	N° AP (2)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	Pour information	
							Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP
	TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les programmes d'équipement afférents ou non à une AP sont présentés individuellement en détail en III-A1.4 et en III-A1.5.

(2) Colonne à renseigner uniquement lorsque le programme d'équipement est afférent à une AP.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX	III A1.4
---	---------------------

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX	III A1.5
---	---------------------

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUIPEMENTS NON DEPARTEMENTAUX – DEPENSES	A2

SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT A VERSER (hors RMI et RSA)

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
204	Subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses relatives au compte 204 sauf celles relatives au RMI et au RSA (voir état III-A1.2).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES FINANCIERES	A3

Dépenses financières

Chap./ art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
	DEPENSES TOTALES	4 893 494,27	0,00	5 377 511,52	5 377 511,52
10	Dotations, fonds divers et réserves	21 265,00	0,00	21 265,00	21 265,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	21 265,00	0,00	21 265,00	21 265,00
13	Subventions d'investissement	4 187 168,13	0,00	4 180 099,49	4 180 099,49
1323	Subv. non transf. Départements	1 966 619,42	0,00	1 541 505,75	1 541 505,75
1324	Subv. non transf. Communes	2 209 002,71	0,00	2 638 593,74	2 638 593,74
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	11 546,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	455 061,14	0,00	501 147,03	501 147,03
1641	Emprunts en euros	455 061,14	0,00	414 347,03	414 347,03
16871	Dettes - Etat, établissements nationaux	0,00	0,00	86 800,00	86 800,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	230 000,00	0,00	675 000,00	675 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	30 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
2766	Créances pour locations-acquisitions	200 000,00	0,00	650 000,00	650 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00

(1) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES D'EQUIPEMENT				A4.1

RECETTES D'EQUIPEMENT – Détail des chapitres
 Financement des équipements départementaux et non départementaux (hors RMI et RSA)

Chap./art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
	TOTAL	11 150 903,08	8 923,75	16 243 914,00	16 243 914,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	11 150 903,08	8 923,75	15 503 018,00	15 503 018,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	5 192 795,00	8 923,75	6 077 604,00	6 077 604,00
1322	Subv. non transf. Régions	355 233,28	0,00	94 000,00	94 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	1 630 957,80	0,00	3 967 508,00	3 967 508,00
1324	Subv. non transf. Communes	3 971 917,00	0,00	5 353 481,00	5 353 481,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	10 425,00	10 425,00
16	Emprunts et dettes assimilées (3)	0,00	0,00	740 896,00	740 896,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	740 896,00	740 896,00
20	Immobilisations incorporelles (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RMI / RSA - RECETTES					A4.2

RECETTES RMI

Chap./ art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

RECETTES RSA

Chap./ art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES FINANCIERES	A4.3

Recettes financières

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
	TOTAL	1 628 834,89	0,00	512 050,00	512 050,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 628 834,89	0,00	512 050,00	512 050,00
10222	FCTVA	1 628 834,89	0,00	512 050,00	512 050,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS				A5

RECAPITULATIF DES OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS (1)

Chap. (4)	Libellé	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération au 01/01/N (2)	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
	TOTAL DEPENSES (3) (4)	87 659,11	25 676,10	267 000,00	267 000,00
45811	Opérations sous mandat(dépenses)opé1	7 000,00	0,00	0,00	0,00
45812	Opérations sous mandat(dépenses) opé2	6 363,71	0,00	0,00	0,00
45813	Opérations sous mandat(dépenses) opé3	12 000,00	0,00	0,00	0,00
45814	Opérations sous mandat(dépenses) opé 4	18 000,00	0,00	0,00	0,00
45815	Opérations sous mandat(dépenses) opé 5	25 975,36	25 676,10	192 000,00	192 000,00
45816	Opérations sous mandat(dépenses) opé 6	12 528,58	0,00	0,00	0,00
45817	Opération sous mandat (dépenses) opé 7	5 791,46	0,00	0,00	0,00
45818	Opération sous mandat (dépenses) opé 8	0,00	0,00	75 000,00	75 000,00
	TOTAL RECETTES (3) (4)	61 684,15	36 320,44	292 676,00	292 676,00
45821	Opérations sous mandat (recettes) opé 1	7 000,00	0,00	0,00	0,00
45822	Opérations sous mandat(recettes) opé 2	6 363,71	0,00	0,00	0,00
45823	Opérations sous mandat(recettes) opé 3	12 000,00	0,00	0,00	0,00
45824	Opérations sous mandat(recettes) opé 4	18 000,00	18 000,00	0,00	0,00
45825	Opérations sous mandat(recettes) opé 5	0,00	0,00	217 676,00	217 676,00
45826	Opération sous mandat(recettes) opé6	12 528,98	12 528,98	0,00	0,00
45827	Opération sous mandat(recettes) opé 7	5 791,46	5 791,46	0,00	0,00
45828	Opération sous mandat (recettes) opé 8	0,00	0,00	75 000,00	75 000,00

(1) Voir le détail des opérations pour compte de tiers en annexe en IV-B5.

(2) Ensemble des réalisations connues à la date de vote.

(3) Les recettes sont égales aux dépenses de chaque opération sous mandat. Pour les opérations gérées sur plusieurs années, l'opération peut être déséquilibrée au titre d'un exercice. Toutefois cette opération doit être équilibrée à sa clôture.

(4) Présenter une ligne par opération pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT	
OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	A6

Chap. /art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions du président	Vote de l'assemblée
040	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00
040	RECETTES (2)	132 615,00	190 000,00	190 000,00
28031	<i>Frais d'études</i>	77 897,20	190 000,00	190 000,00
2804142	<i>Subv.Cne : Bâtiments, installations</i>	1 082,00	0,00	0,00
2804151	<i>Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel</i>	3 521,00	0,00	0,00
280422	<i>Privé - Bâtiments et installations</i>	1 006,80	0,00	0,00
2804411	<i>Sub nat org pub - Biens mob, mat, études</i>	1 672,00	0,00	0,00
28051	<i>Concessions et droits similaires</i>	16 187,20	0,00	0,00
28157	<i>Matériel et outillage techniques</i>	11 156,00	0,00	0,00
281758	<i>Autres inst.,matériel,outil. techniques</i>	14 110,00	0,00	0,00
28182	<i>Matériel de transport</i>	0,00	0,00	0,00
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	5 872,80	0,00	0,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	110,00	0,00	0,00

(1) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS PATRIMONIALES				III A7
Chap. /art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions du président	Vote de l'assemblée
041	DEPENSES (2)	12 458 008,00	8 835 253,00	8 835 253,00
2031	<i>Frais d'études</i>	400 000,00	400 000,00	400 000,00
2111	<i>Terrains nus</i>	30 000,00	0,00	0,00
2312	<i>Agencements et aménagements de terrains</i>	12 028 008,00	8 435 253,00	8 435 253,00
041	RECETTES (2)	12 458 008,00	8 835 253,00	8 835 253,00
2031	<i>Frais d'études</i>	120 000,00	120 000,00	120 000,00
237	<i>Avances commandes immo incorporelles</i>	828 008,00	1 100 000,00	1 100 000,00
238	<i>Avances commandes immo corporelles</i>	11 480 000,00	7 615 253,00	7 615 253,00
275	<i>Dépôts et cautionnements versés</i>	30 000,00	0,00	0,00

(1) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Les dépenses sont égales aux recettes.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE								B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice (2)	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	DEPENSES DE L'EXERCICE (Détail en III-B1)	7 358 107,53	449 111,74	13 364 769,11	13 364 769,11	0,00	13 364 769,11	13 813 880,85
011	Charges à caractère général (4)	4 255 994,27	449 111,74	3 039 020,73	3 039 020,73	0,00	3 039 020,73	3 488 132,47
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	2 028 922,28	0,00	2 228 642,00	2 228 642,00		2 228 642,00	2 228 642,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	27 541,58	0,00	46 054,84	46 054,84	0,00	46 054,84	46 054,84
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
66	Charges financières	103 598,52	0,00	59 400,00	59 400,00		59 400,00	59 400,00
67	Charges exceptionnelles (4)	658 671,86	0,00	737 461,86	737 461,86		737 461,86	737 461,86
68	Dotations amortissements et provisions (4)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	150 764,02		7 064 189,68	7 064 189,68		7 064 189,68	7 064 189,68
042	Opérations ordre transf. entre sections	132 615,00		190 000,00	190 000,00		190 000,00	190 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

	D002 Résultat reporté ou anticipé (3)	0,00
--	--	-------------

	Total des dépenses de fonctionnement cumulées	13 813 880,85
--	--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(3) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice (2)	Total (RAR N-1 + Vote)
	RECETTES DE L'EXERCICE (Détail en III-B2)	4 388 242,60	6 075,00	4 314 716,18	4 314 716,18	4 320 791,18
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	21 927,00	0,00	22 000,00	22 000,00	22 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations (4)	4 341 315,60	6 075,00	4 262 716,18	4 262 716,18	4 268 791,18
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges (4)	25 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amortissements et provisions (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	0,00		0,00	0,00	0,00

	R002 Résultat reporté ou anticipé (3)	9 493 089,67
--	--	---------------------

	Total des recettes de fonctionnement cumulées	13 813 880,85
--	--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(3) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE				III	B1
OPERATIONS REELLES – GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX					
Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
011	Charges à caractère général (3)	4 255 994,27	449 111,74	3 039 020,73	3 039 020,73
60612	Energie - Electricité	24 221,89	0,00	29 000,00	29 000,00
60622	Carburants	16 000,00	0,00	22 800,00	22 800,00
60623	Alimentation	1 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	15 655,25	1 630,96	15 120,00	15 120,00
60636	Vêtements de travail	10 312,76	560,50	6 000,00	6 000,00
6064	Fournitures administratives	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6132	Locations immobilières	77 000,00	0,00	26 841,00	26 841,00
6135	Locations mobilières	59 000,00	0,00	24 021,00	24 021,00
614	Charges locatives et de copropriété	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	10 000,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	940 256,00	78 600,00	557 700,00	557 700,00
615232	Entretien, réparations réseaux	340 186,80	14 683,20	320 000,00	320 000,00
61524	Entretien bois et forêts	12 000,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	16 687,19	941,98	20 000,00	20 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	3 189,35	0,00	1 000,00	1 000,00
6156	Maintenance	133 219,00	10 399,20	148 700,00	148 700,00
6161	Multirisques	35 840,63	0,00	36 670,00	36 670,00
617	Etudes et recherches	718 027,61	293 264,00	588 240,00	588 240,00
6182	Documentation générale et technique	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6183	Frais de formation (personnel extérieur)	15 000,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	2 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6188	Autres frais divers	546 243,78	46 339,90	500 435,00	500 435,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	110,00	0,00	110,00	110,00
62268	Autres honoraires, conseils	15 000,00	0,00	5 760,00	5 760,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00	23 000,00	23 000,00
6231	Annonces et insertions	25 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	2 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6236	Catalogues et imprimés	23 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
6241	Transports de biens	200,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	2 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00	0,00	1 200,00	1 200,00
6262	Frais de télécommunications	35 461,51	0,00	64 611,00	64 611,00
6281	Concours divers (cotisations)	20 000,00	2 500,00	23 045,00	23 045,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	21 000,00	192,00	20 808,00	20 808,00
62878	Remboursement de frais à des tiers	1 108 382,50	0,00	503 959,73	503 959,73
6288	Autres services extérieurs	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
63512	Taxes foncières	8 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	2 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (2) (3)	2 028 922,28	0,00	2 228 642,00	2 228 642,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	18 500,00	0,00	19 000,00	19 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	389 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00
64114	Personnel tit. - Indemnité inflation	200,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	906 100,00	0,00	1 272 642,00	1 272 642,00
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflation	1 100,00	0,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
64171	Apprentis - rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	383 000,00	0,00	380 000,00	380 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	203 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	10 650,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	2 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	28 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
6488	Autres charges	86 372,28	0,00	90 000,00	90 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00

SYMBHI - Budget principal du SYMBHI - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	27 541,58	0,00	46 054,84	46 054,84
6531	Indemnités	21 035,58	0,00	18 000,00	18 000,00
6532	Frais de mission et de déplacement	1 000,00	0,00	999,84	999,84
6533	Cotisations de retraite	2 000,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6568	Autres participations	3 500,00	0,00	0,00	0,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	0,00	25 550,00	25 550,00
65888	Autres	6,00	0,00	5,00	5,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (A) = (011 + 012 + 014 + 015 + 016+ 017 + 65 + 6586)		6 312 458,13	449 111,74	5 313 717,57	5 313 717,57

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Conformément à l'article L. 3312-4 du CGCT, les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE					III
					B1

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX – CHARGES FINANCIERES ET EXCEPTIONNELLES – OPERATIONS D'ORDRE

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
66	Charges financières (B)	103 598,52	0,00	59 400,00	59 400,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	103 598,52	0,00	59 400,00	59 400,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (C) (3)	658 671,86	0,00	737 461,86	737 461,86
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	652 671,86	0,00	731 461,86	731 461,86
68	Dotations amortissements et provisions (D) (3)	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (E)	0,00		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = A + B + C + D + E		7 074 728,51	449 111,74	6 110 579,43	6 110 579,43

023	Virement à la section d'investissement	150 764,02		7 064 189,68	7 064 189,68
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	132 615,00		190 000,00	190 000,00
6811	<i>Dot. amort. et prov. Immos incorporelles</i>	132 615,00		190 000,00	190 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (2)	0,00		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		283 379,02		7 254 189,68	7 254 189,68

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	7 358 107,53	449 111,74	13 364 769,11	13 364 769,11
---	---------------------	-------------------	----------------------	----------------------

002 DEFICIT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	13 364 769,11
--	----------------------

(1) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040, DF 043 = RF 043.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (4)

Montant des ICNE de l'exercice	18 807,58
Montant des ICNE de l'exercice N-1	18 807,58
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(4) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE					B2

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

Chap / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	21 927,00	0,00	22 000,00	22 000,00
70848	Mise à displo personnel autres organismes	21 927,00	0,00	22 000,00	22 000,00
73	Impôts et taxes (sauf impôts locaux)	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations (2)	4 341 315,60	6 075,00	4 262 716,18	4 262 716,18
744	FCTVA	57 579,00	0,00	161 970,18	161 970,18
74718	Autres participations Etat	807 846,60	6 075,00	793 113,00	793 113,00
7472	Participation régions	30 320,00	0,00	11 520,00	11 520,00
7473	Participation Départements	1 159 566,00	0,00	1 026 390,00	1 026 390,00
7474	Participation Communes et interco	2 286 004,00	0,00	2 254 723,00	2 254 723,00
74788	Autres	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits divers gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges (2)	25 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	20 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GESTION DES SERVICES		4 388 242,60	6 075,00	4 314 716,18	4 314 716,18
(A) = (70 + 73 + 731 + 74 + 75 + 013 + 015 + 016 + 017)					

(1) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les départements dits « surfiscalisés » (compte 7321) (3)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

(3) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE					B2

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX – PRODUITS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS – OPERATIONS D'ORDRE

Chap / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
76	Produits financiers (B)	0,00	0,00	0,00	0,00
7621	Prod. Immo. fin. - encaissées à échéance	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (C) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amortissements et provisions (D) (3)	0,00		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = A + B + C + D		4 388 242,60	6 075,00	4 314 716,18	4 314 716,18

042	<i>Opérations ordre transf. entre sections (2)</i>	0,00		0,00	0,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section (2)</i>	0,00		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00		0,00	0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	4 388 242,60	6 075,00	4 314 716,18	4 314 716,18
---	---------------------	-----------------	---------------------	---------------------

R 002 RESULTAT REPORTÉ	9 493 089,67
-------------------------------	---------------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	13 807 805,85
--	----------------------

(1) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040, RF 043 = DF 043.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (4)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(4) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	1 Sécurité	2 Enseignement	3 Culture, jeunesse, sports	4 Prévention médico-sociale
INVESTISSEMENT						
DEPENSES						
Dépenses réelles						
- Equipements départx	1 377 612	0	0	0	0	0
- Equip. non départx (c/204)		0	0	0	0	0
- Opérations financières	1 377 612	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		8 835 253				
Total dépenses de l'exercice	10 212 865	0	0	0	0	0
RAR N-1 et reports	25 676	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses d'investissement	10 238 541	0	0	0	0	0
RECETTES						
Total recettes de l'exercice	17 123 015	0	0	0	0	0
RAR N-1 et reports	8 951 112	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes d'investissement	26 074 127	0	0	0	0	0
FONCTIONNEMENT						
DEPENSES						
Total dépenses de l'exercice	7 254 190	0	0	0	0	0
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	7 254 190	0	0	0	0	0
RECETTES						
Total recettes de l'exercice	0	0	0	0	0	0
RAR N-1 et reports	9 493 090	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes de fonctionnement	9 493 090	0	0	0	0	0

IV – ANNEXES PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION									IV
									A1

Libellé	5 Action sociale (hors RMI, RSA, APA)	5-4 Revenu minimum d'insertion	5-5 Personnes dépendantes (APA)	5-6 Revenu de solidarité active	6 Réseaux et infrastructures	7 Aménagement et environnement	8 Transports	9 Développement économique	TOTAL
---------	--	--------------------------------------	--	---------------------------------------	------------------------------------	--------------------------------------	-----------------	----------------------------------	-------

INVESTISSEMENT									
DÉPENSES									
Dépenses réelles	0	0	0	0	29 911 468	0	0	0	31 289 080
- Equipements départx	0	0	0	0	25 644 568	0	0	0	25 644 568
- Equip. non départx (c/204)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières									1 377 612
<i>Dépenses d'ordre</i>									8 835 253
Total dépenses de l'exercice	0	0	0	0	29 911 468	0	0	0	40 124 333
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	1 948 110	0	0	0	1 973 786
Total cumulé dépenses d'investissement	0	0	0	0	31 859 578	0	0	0	42 098 119
RECETTES									
Total recettes de l'exercice	0	0	0	0	16 015 068	0	0	0	33 138 083
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	8 924	0	0	0	8 960 036
Total cumulé recettes d'investissement	0	0	0	0	16 023 992	0	0	0	42 098 119

FONCTIONNEMENT									
DÉPENSES									
Total dépenses de l'exercice	0	0	0	0	6 110 579	0	0	0	13 364 769
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	449 112	0	0	0	449 112
Total cumulé dépenses de fonctionnement	0	0	0	0	6 559 691	0	0	0	13 813 881
RECETTES									
Total recettes de l'exercice	0	0	0	0	4 314 716	0	0	0	4 314 716
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	6 075	0	0	0	9 499 165
Total cumulé recettes de fonctionnement	0	0	0	0	4 320 791	0	0	0	13 813 881

IV – ANNEXES PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE							IV
							A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	1 Sécurité	2 Enseignement	3 Culture, jeunesse, sports	4 Prévention médico-sociale
INVESTISSEMENT							
DEPENSES							
Total dépenses d'investissement							
		10 212 865	0	0	0	0	0
Dépenses réelles							
106	Réserves	21 265	0	0	0	0	0
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0	0	0	0	0	0
164	Emprunts auprès des éts. financiers	414 347	0	0	0	0	0
168	Autres emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0
203	Frais d'études, recherche, développement	0	0	0	0	0	0
205	Licences, logiciels, droits similaires	0	0	0	0	0	0
211	Terrains	0	0	0	0	0	0
215	Install., matériel, outillage techniques	0	0	0	0	0	0
218	Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0
231	Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0	0	0
237	Avances commandes immo incorporelles	0	0	0	0	0	0
238	Avances commandes immo corporelles	0	0	0	0	0	0
275	Dépôts et cautionnements versés	25 000	0	0	0	0	0
276	Autres créances immobilisées	650 000	0	0	0	0	0
458	Opérations sous mandat	267 000	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre							
Opérations d'ordre entre section							
Opérations patrimoniales							
203	Frais d'études, recherche, développement	400 000	0	0	0	0	0
211	Terrains	0	0	0	0	0	0
231	Immobilisations corporelles en cours	8 435 253	0	0	0	0	0
RECETTES							
Total recettes d'investissement							
		17 123 015	0	0	0	0	0
Recettes réelles							
102	Dotations et fonds d'investissement	0	0	0	0	0	0
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0	0	0	0	0	0
164	Emprunts auprès des éts. financiers	740 896	0	0	0	0	0
458	Opérations sous mandat	292 676	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre							
Opérations d'ordre entre section							
021	Virement de la section de fonctionnement	7 064 190	0	0	0	0	0
280	Amort. immobilisations incorporelles	190 000	0	0	0	0	0

SYMBHI - Budget principal du SYMBHI - BP - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	1 Sécurité	2 Enseignement	3 Culture, jeunesse, sports	4 Prévention médico-sociale
281	Amortissement immobilisations corporelle	0	0	0	0	0	0
	Opérations patrimoniales	8 835 253	0	0	0	0	0
203	Frais d'études, recherche, développement	120 000	0	0	0	0	0
237	Avances commandes immo incorporelles	1 100 000	0	0	0	0	0
238	Avances commandes immo corporelles	7 615 253	0	0	0	0	0
275	Dépôts et cautionnements versés	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES							
Total dépenses de fonctionnement		7 254 190	0	0	0	0	0
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0
606	Achats non stockés de matières et fourn	0	0	0	0	0	0
613	Locations	0	0	0	0	0	0
614	Charges locatives et de copropriété	0	0	0	0	0	0
615	Entretien et réparations	0	0	0	0	0	0
616	Primes d'assurances	0	0	0	0	0	0
617	Etudes et recherches	0	0	0	0	0	0
618	Divers	0	0	0	0	0	0
622	Rémunerations intermédiaires, honoraires	0	0	0	0	0	0
623	Pub., publications, relations publiques	0	0	0	0	0	0
624	Transports biens, transports collectifs	0	0	0	0	0	0
625	Déplacements et missions	0	0	0	0	0	0
626	Frais postaux et frais télécommunication	0	0	0	0	0	0
628	Divers	0	0	0	0	0	0
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0	0	0	0	0	0
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0	0	0	0	0	0
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0	0	0	0	0	0
6411	Personnel titulaire	0	0	0	0	0	0
6413	Personnel non titulaire	0	0	0	0	0	0
6417	Rémunerations des apprentis	0	0	0	0	0	0
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0	0	0	0	0	0
647	Autres charges sociales	0	0	0	0	0	0
648	Autres charges de personnel	0	0	0	0	0	0
653	Indemnités, frais et formation élus	0	0	0	0	0	0
656	Participations	0	0	0	0	0	0
658	Charges diverses de gestion courante	0	0	0	0	0	0
661	Charges d'intérêts	0	0	0	0	0	0
671	Charges exceptionnelles opér. de gestion	0	0	0	0	0	0
678	Autres charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		7 254 190	0	0	0	0	0
Opérations d'ordre entre section		7 254 190	0	0	0	0	0
023	Virement à la section d'investissement	7 064 190	0	0	0	0	0

SYMBHI - Budget principal du SYMBHI - BP - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	1 Sécurité	2 Enseignement	3 Culture, jeunesse, sports	4 Prévention médico-sociale
681	<i>Dot. amort. et prov. Charges de fonct.</i>	190 000	0	0	0	0	0
	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0	0	0	0	0	0
RECETTES							
	Total recettes de fonctionnement	0	0	0	0	0	0
	<i>Recettes réelles</i>	0	0	0	0	0	0
6419	Remboursements rémunérations personnel	0	0	0	0	0	0
647	Autres charges sociales	0	0	0	0	0	0
708	Autres produits	0	0	0	0	0	0
744	FCTVA	0	0	0	0	0	0
747	Participations	0	0	0	0	0	0
	<i>Recettes d'ordre</i>	0	0	0	0	0	0
	<i>Opérations d'ordre entre section</i>	0	0	0	0	0	0
	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0	0	0	0	0	0

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour les comptes 641 et 6516 qui sont déclinés à quatre chiffres et le compte 6517 qui est décliné à cinq chiffres.

IV – ANNEXES PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION									IV
									A1

Art. (1)	Libellé	5 Action sociale (hors RMI, RSA, APA)	5-4 Revenu minimum d'insertion	5-5 Personnes dépendantes (APA)	5-6 Revenu de solidarité active	6 Réseaux et infrastructures	7 Aménagement et environnement	8 Transports	9 Développement économique	TOTAL
INVESTISSEMENT										
DÉPENSES										
Total dépenses d'investissement										
	Dépenses réelles	0	0	0	0	29 911 468	0	0	0	40 124 333
106	Réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	21 265
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0	0	0	0	4 180 099	0	0	0	4 180 099
164	Emprunts auprès des éts. financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	414 347
168	Autres emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	86 800	0	0	0	86 800
203	Frais d'études, recherche, développement	0	0	0	0	3 858 771	0	0	0	3 858 771
205	Licences, logiciels, droits similaires	0	0	0	0	168 000	0	0	0	168 000
211	Terrains	0	0	0	0	561 804	0	0	0	561 804
215	Install., matériel, outillage techniques	0	0	0	0	60 000	0	0	0	60 000
218	Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0	52 500	0	0	0	52 500
231	Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0	13 229 240	0	0	0	13 229 240
237	Avances commandes immo incorporelles	0	0	0	0	600 000	0	0	0	600 000
238	Avances commandes immo corporelles	0	0	0	0	7 114 253	0	0	0	7 114 253
275	Dépôts et cautionnements versés	0	0	0	0	0	0	0	0	25 000
276	Autres créances immobilisées	0	0	0	0	0	0	0	0	650 000
458	Opérations sous mandat	0	0	0	0	0	0	0	0	267 000
Dépenses d'ordre										
Opérations d'ordre entre section										
Opérations patrimoniales										
203	<i>Frais d'études, recherche, développement</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	400 000
211	<i>Terrains</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0
231	<i>Immobilisations corporelles en cours</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	8 435 253
RECETTES										
Total recettes d'investissement										
	Recettes réelles	0	0	0	0	16 015 068	0	0	0	33 138 083
102	Dotations et fonds d'investissement	0	0	0	0	512 050	0	0	0	512 050
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0	0	0	0	15 503 018	0	0	0	15 503 018
164	Emprunts auprès des éts. financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	740 896
458	Opérations sous mandat	0	0	0	0	0	0	0	0	292 676
Recettes d'ordre										
Opérations d'ordre entre section										
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	7 064 190
280	<i>Amort. immobilisations incorporelles</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	190 000

SYMBHI - Budget principal du SYMBHI - BP - 2023

Art. (1)	Libellé	5 Action sociale (hors RMI, RSA, APA)	5-4 Revenu minimum d'insertion	5-5 Personnes dépendantes (APA)	5-6 Revenu de solidarité active	6 Réseaux et infrastructures	7 Aménagement et environnement	8 Transports	9 Développement économique	TOTAL
281	Amortissement immobilisations corporelle	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations patrimoniales		0	0	0	0	0	0	0	8 835 253
203	Frais d'études, recherche, développement	0	0	0	0	0	0	0	0	120 000
237	Avances commandes immo incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	1 100 000
238	Avances commandes immo corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	7 615 253
275	Dépôts et cautionnements versés	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES										
Total dépenses de fonctionnement		0	0	0	0	6 110 579	0	0	0	13 364 769
Dépenses réelles		0	0	0	0	6 110 579	0	0	0	6 110 579
606	Achats non stockés de matières et fourni	0	0	0	0	80 920	0	0	0	80 920
613	Locations	0	0	0	0	50 862	0	0	0	50 862
614	Charges locatives et de copropriété	0	0	0	0	9 000	0	0	0	9 000
615	Entretien et réparations	0	0	0	0	1 047 400	0	0	0	1 047 400
616	Primes d'assurances	0	0	0	0	36 670	0	0	0	36 670
617	Etudes et recherches	0	0	0	0	588 240	0	0	0	588 240
618	Divers	0	0	0	0	535 435	0	0	0	535 435
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0	0	0	0	28 870	0	0	0	28 870
623	Pub., publications, relations publiques	0	0	0	0	33 000	0	0	0	33 000
624	Transports biens, transports collectifs	0	0	0	0	0	0	0	0	0
625	Déplacements et missions	0	0	0	0	4 000	0	0	0	4 000
626	Frais postaux et frais télécommunication	0	0	0	0	65 811	0	0	0	65 811
628	Divers	0	0	0	0	548 813	0	0	0	548 813
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0	0	0	0	19 000	0	0	0	19 000
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0	0	0	0	7 000	0	0	0	7 000
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0	0	0	0	3 000	0	0	0	3 000
6411	Personnel titulaire	0	0	0	0	300 000	0	0	0	300 000
6413	Personnel non titulaire	0	0	0	0	1 272 642	0	0	0	1 272 642
6417	Rémunérations des apprentis	0	0	0	0	20 000	0	0	0	20 000
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0	0	0	0	501 000	0	0	0	501 000
647	Autres charges sociales	0	0	0	0	26 000	0	0	0	26 000
648	Autres charges de personnel	0	0	0	0	90 000	0	0	0	90 000
653	Indemnités, frais et formation élus	0	0	0	0	20 500	0	0	0	20 500
656	Participations	0	0	0	0	0	0	0	0	0
658	Charges diverses de gestion courante	0	0	0	0	25 555	0	0	0	25 555
661	Charges d'intérêts	0	0	0	0	59 400	0	0	0	59 400
671	Charges exceptionnelles opér. de gestion	0	0	0	0	6 000	0	0	0	6 000
678	Autres charges exceptionnelles	0	0	0	0	731 462	0	0	0	731 462
Dépenses d'ordre		0	0	0	0	0	0	0	0	7 254 190

SYMBHI - Budget principal du SYMBHI - BP - 2023

Art. (1)	Libellé	5 Action sociale (hors RMI, RSA, APA)	5-4 Revenu minimum d'insertion	5-5 Personnes dépendantes (APA)	5-6 Revenu de solidarité active	6 Réseaux et infrastructures	7 Aménagement et environnement	8 Transports	9 Développement économique	TOTAL
	<i>Opérations d'ordre entre section</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	7 254 190
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	7 064 190
681	<i>Dot. amort. et prov. Charges de fonct.</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	190 000
	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0
RECETTES										
	Total recettes de fonctionnement	0	0	0	0	4 314 716	0	0	0	4 314 716
	Recettes réelles	0	0	0	0	4 314 716	0	0	0	4 314 716
6419	Remboursements rémunérations personnel	0	0	0	0	5 000	0	0	0	5 000
647	Autres charges sociales	0	0	0	0	25 000	0	0	0	25 000
708	Autres produits	0	0	0	0	22 000	0	0	0	22 000
744	FCTVA	0	0	0	0	161 970	0	0	0	161 970
747	Participations	0	0	0	0	4 100 746	0	0	0	4 100 746
	<i>Recettes d'ordre</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	<i>Opérations d'ordre entre section</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0

IV – ANNEXES			IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – OPERATIONS NON VENTILEES			A1/01

SOUS-FONCTION 01 OPERATIONS NON-VENTILABLES (hors RAR et reports)**INVESTISSEMENT**

Art. (1)	Libellé	Opérations non ventilables 01
	DEPENSES	10 212 865,03
	Dépenses réelles	1 377 612,03
106	Réserves	21 265,00
164	Emprunts auprès des éts. financiers	414 347,03
275	Dépôts et cautionnements versés	25 000,00
276	Autres créances immobilisées	650 000,00
458	Opérations sous mandat	267 000,00
	Dépenses d'ordre	8 835 253,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	8 835 253,00
203	Frais d'études, recherche, développement	400 000,00
211	Terrains	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	8 435 253,00
	RECETTES	17 123 014,68
	Recettes réelles	1 033 572,00
164	Emprunts auprès des éts. financiers	740 896,00
458	Opérations sous mandat	292 676,00
	Recettes d'ordre	16 089 442,68
021	Virement de la section de fonctionnement	7 064 189,68
040	Opérations ordre transf. entre sections	190 000,00
280	Amort. immobilisations incorporelles	190 000,00
281	Amortissement immobilisations corporelle	0,00
041	Opérations patrimoniales	8 835 253,00
203	Frais d'études, recherche, développement	120 000,00
237	Avances commandes immo incorporelles	1 100 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	7 615 253,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	Opérations non ventilables 01
	DEPENSES	7 254 189,68
	Dépenses réelles	0,00
	Dépenses d'ordre	7 254 189,68
023	Virement à la section d'investissement	7 064 189,68
042	Opérations ordre transf. entre sections	190 000,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	190 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
	RECETTES	0,00
	Recettes réelles	0,00
	Recettes d'ordre	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV - ANNEXES					IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION					A1/6

FONCTION 6 – Réseaux et infrastructures (hors RAR)

		INVESTISSEMENT				
Art. (1)	Libellé	60 Services communs	61 Eaux et assainissement	62 Routes et voirie		
				621 Réseau routier départemental	622 Viabilité hivernale et aléas climatiques	628 Autres réseaux de voirie
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Install., matériel, outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
237	Avances commandes immo incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

		FONCTIONNEMENT				
Art. (1)	Libellé	60 Services communs	61 Eaux et assainissement	62 Routes et voirie		
				621 Réseau routier départemental	622 Viabilité hivernale et aléas climatiques	628 Autres réseaux de voirie
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourn	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6411	Personnel titulaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6413	Personnel non titulaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités, frais et formation élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
671	Charges exceptionnelles opér. de gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

SYMBHI - Budget principal du SYMBHI - BP - 2023

Art. (1)	Libellé	60 Services communs	61 Eaux et assainissement	62 Routes et voirie		
				621 Réseau routier départemental	622 Viabilité hivernale et aléas climatiques	628 Autres réseaux de voirie
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV – ANNEXES PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION					IV
					A1/6

FONCTION 6 – Réseaux et infrastructures**INVESTISSEMENT**

Art. (1)	Libellé	63 Infrastructures ferroviaires et aéroport	64 Infra. fluviales, maritimes, portuaires	68 Autres réseaux	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	29 911 467,66	0,00	29 911 467,66
	Equipements départementaux	0,00	25 644 568,17	0,00	25 644 568,17
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	3 858 771,00	0,00	3 858 771,00
205	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	168 000,00	0,00	168 000,00
211	Terrains	0,00	561 804,00	0,00	561 804,00
215	Install., matériel, outillage techniques	0,00	60 000,00	0,00	60 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	52 500,00	0,00	52 500,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	13 229 240,17	0,00	13 229 240,17
237	Avances commandes immo incorporelles	0,00	600 000,00	0,00	600 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	7 114 253,00	0,00	7 114 253,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	16 015 068,00	0,00	16 015 068,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	512 050,00	0,00	512 050,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	15 503 018,00	0,00	15 503 018,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	63 Infrastructures ferroviaires et aéroport	64 Infra. fluviales, maritimes, portuaires	68 Autres réseaux	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	6 110 579,43	0,00	6 110 579,43
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	80 920,00	0,00	80 920,00
613	Locations	0,00	50 862,00	0,00	50 862,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	9 000,00	0,00	9 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	1 047 400,00	0,00	1 047 400,00
616	Primes d'assurances	0,00	36 670,00	0,00	36 670,00
617	Etudes et recherches	0,00	588 240,00	0,00	588 240,00
618	Divers	0,00	535 435,00	0,00	535 435,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	28 870,00	0,00	28 870,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	33 000,00	0,00	33 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	4 000,00	0,00	4 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	65 811,00	0,00	65 811,00
628	Divers	0,00	548 812,73	0,00	548 812,73
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	19 000,00	0,00	19 000,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	7 000,00	0,00	7 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	3 000,00	0,00	3 000,00
6411	Personnel titulaire	0,00	300 000,00	0,00	300 000,00
6413	Personnel non titulaire	0,00	1 272 642,00	0,00	1 272 642,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	501 000,00	0,00	501 000,00
647	Autres charges sociales	0,00	26 000,00	0,00	26 000,00
648	Autres charges de personnel	0,00	90 000,00	0,00	90 000,00
653	Indemnités, frais et formation élus	0,00	20 499,84	0,00	20 499,84
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	25 555,00	0,00	25 555,00
661	Charges d'intérêts	0,00	59 400,00	0,00	59 400,00
671	Charges exceptionnelles opér. de gestion	0,00	6 000,00	0,00	6 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	731 461,86	0,00	731 461,86
	RECETTES REELLES	0,00	4 314 716,18	0,00	4 314 716,18
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
647	Autres charges sociales	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00
708	Autres produits	0,00	22 000,00	0,00	22 000,00
744	FCTVA	0,00	161 970,18	0,00	161 970,18

SYMBHI - Budget principal du SYMBHI - BP - 2023

Art. (1)	Libellé	63 Infrastructures ferroviaires et aéroport	64 Infra. fluviales, maritimes, portuaires	68 Autres réseaux	TOTAL DE LA FONCTION
747	Participations	0,00	4 100 746,00	0,00	4 100 746,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 3211-2 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES												IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE												B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					5 690 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					5 690 000,00									
0110	Caisse d'Epargne	09/12/2010		25/05/2012	275 000,00	F		3,170	0,000	A	P	O	A-	
109932000	Caisse d'Epargne	22/10/2009		25/02/2010	675 000,00	F		3,900	0,000	S	P	O	A-	
1115234	Crédit Agricole	09/12/2015		15/01/2016	200 000,00	F		2,500	0,000	A	C	O	A-	
114060	Caisse d'Epargne	13/03/2014		25/06/2014	200 000,00	F		4,070	0,000	A	C	O	A-	
1192111	Crédit Agricole	26/07/2019		09/09/2017	200 000,00	F		1,980	0,000	A	C	O	A-	
1223944	Crédit Agricole	06/10/2016		15/01/2017	20 000,00	F		1,580	0,000	A	C	O	A-	
1411616	Crédit Agricole	24/07/2017		01/11/2017	240 000,00	F		1,200	0,000	T	C	O	A-	
3496318	Caisse d'Epargne	09/12/2010		25/12/2011	400 000,00	F		3,100	0,000	A	P	O	A-	
4214339315	BCME	30/09/2004		30/11/2004	1 625 000,00	F		4,300	0,000	T	C	O	A-	
5045696	Caisse d'Epargne	20/11/2009		25/03/2010	30 000,00	F		3,860	0,000	T	P	O	A-	
5534913/13825	Caisse d'Epargne	15/03/2018		25/05/2018	450 000,00	F		1,250	0,000	T	P	O	A-	
59852	Crédit Agricole	24/08/2007		17/10/2007	50 000,00	F		5,080	0,000	A	C	O	A-	
8944328	Caisse d'Epargne	22/11/2011		25/03/2012	60 000,00	F		5,060	0,000	T	P	O	A-	
9068231	Caisse d'Epargne	19/07/2012		25/09/2012	200 000,00	F		4,850	0,000	A	P	O	A-	
9138506	Caisse d'Epargne	19/12/2012		25/04/2013	60 000,00	F		4,510	0,000	T	P	O	A-	
9138565	Caisse d'Epargne	19/12/2012		25/04/2013	205 000,00	F		4,200	0,000	T	P	O	A-	
9194560	Caisse d'Epargne	16/04/2013		25/09/2013	300 000,00	F		4,160	0,000	T	P	O	A-	
93000	Caisse d'Epargne	28/07/2011		25/02/2012	200 000,00	F		4,390	0,000	A	P	O	A-	
98000	Caisse d'Epargne	28/07/2011		25/03/2012	300 000,00	F		4,440	0,000	A	P	O	A-	
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

SYMBHI - Budget principal du SYMBHI - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00			Niveau de taux (5)	Taux actuairel					
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					5 690 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE											IV B1.2
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	------------

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Taux d'intérêt Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 271 134,34					394 275,91	70 110,23	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 271 134,34					394 275,91	70 110,23	0,00	0,00
0110		0,00	-	106 282,29	15,00			0,000	19 950,84	3 415,94	0,00	0,00
109932000		0,00	-	166 271,86	15,00			0,000	53 269,54	6 058,00	0,00	0,00
1115234		0,00	-	125 870,57	15,00			0,000	12 645,38	3 146,76	0,00	0,00
114060		0,00	-	104 335,87	15,00			0,000	13 181,88	4 246,47	0,00	0,00
1192111		0,00	-	139 751,90	15,00			0,000	12 774,72	2 767,09	0,00	0,00
1223944		0,00	-	15 388,58	20,00			0,000	917,29	243,14	0,00	0,00
1411616		0,00	-	176 320,14	15,00			0,000	15 460,67	2 046,45	0,00	0,00
3496318		0,00	-	125 150,63	15,00			0,000	29 869,78	3 933,55	0,00	0,00
4214339315		0,00	-	313 656,53	20,00			0,000	109 812,43	11 732,29	0,00	0,00
5045696		0,00	-	7 455,89	15,00			0,000	2 390,46	256,90	0,00	0,00
5534913/13825		0,00	-	352 405,93	15,00			0,000	28 676,04	4 271,00	0,00	0,00
59852		0,00	-	26 288,01	25,00			0,000	2 082,21	1 335,43	0,00	0,00
8944328		0,00	-	37 387,61	20,00			0,000	2 950,76	1 836,40	0,00	0,00
9068231		0,00	-	92 277,79	16,00			0,000	14 355,62	4 717,97	0,00	0,00
9138506		0,00	-	29 951,17	15,00			0,000	4 246,43	1 279,65	0,00	0,00
9138565		0,00	-	101 175,94	15,00			0,000	14 466,51	4 023,53	0,00	0,00
9194560		0,00	-	152 998,68	15,00			0,000	20 944,49	6 040,83	0,00	0,00
93000		0,00	-	79 389,28	15,00			0,000	14 543,61	3 485,19	0,00	0,00
98000		0,00	-	118 775,67	15,00			0,000	21 737,25	5 273,64	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

SYMBHI - Budget principal du SYMBHI - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Taux d'intérêt Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 271 134,34					394 275,91	70 110,23	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES												IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX												B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES							IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS							B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES											IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE											B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat			
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMpte DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMpte DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 4	Intitulé de l'opération : Recettes OP sous mandat inv. (Travaux commune St Andre de Vercors restauration du Tarze)	Date de la délibération : 22/03/2022		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	18 000,00	0,00	18 000,00
45824 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	18 000,00	0,00	18 000,00
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	18 000,00	0,00	18 000,00

N° opération : 5	Intitulé de l'opération : Dépenses sous mandat inv. (Travaux CD38 d'aménagement pont des Fayettes sur la Bonne) Recettes OP sous mandat inv. (Travaux CD38 aménagement pont des Fayettes sur la Bonne)	Date de la délibération : 22/03/2022		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	16 320,00	25 676,10	192 000,00	217 676,10
45815 Dépenses sous mandat inv. (Travaux CD38 d'aménagement pont des Fayettes sur la Bonne) (5)	16 320,00	25 676,10	192 000,00	217 676,10
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	16 320,00	25 676,10	192 000,00	217 676,10
RECETTES (b)	0,00	0,00	217 676,00	217 676,00
45825 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	217 676,00	217 676,00
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	217 676,00	217 676,00

N° opération : 6	Intitulé de l'opération : Recettes pour opérations sous mandat commune de Goncelin	Date de la délibération : 20/06/2022		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	12 528,98	0,00	12 528,98
<i>45826 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)</i>	0,00	12 528,98	0,00	12 528,98
<i>040 Financement par le mandataire</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	12 528,98	0,00	12 528,98

N° opération : 7	Intitulé de l'opération : Recettes pour opérations sous mandat commune de St Ismier	Date de la délibération : 20/06/2022		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	5 791,46	0,00	5 791,46
<i>45827 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)</i>	0,00	5 791,46	0,00	5 791,46
<i>040 Financement par le mandataire</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	5 791,46	0,00	5 791,46

N° opération : 8	Intitulé de l'opération : Dépenses sous mandat inv. (Sueil des Orgines commune Prébois) Recettes pour opération sous mandat commune Prébois	Date de la délibération : 23/03/2023		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	0,00	0,00	75 000,00	75 000,00
<i>45818 Dépenses sous mandat inv. (Sueil des Orgines commune Prébois) (5)</i>	0,00	0,00	75 000,00	75 000,00

N° opération : 8	Intitulé de l'opération : Dépenses sous mandat inv. (Sueil des Orgines commune Prébois) Recettes pour opération sous mandat commune Prébois	Date de la délibération : 23/03/2023		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	75 000,00	75 000,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	75 000,00	75 000,00
45828 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	75 000,00	75 000,00
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	75 000,00	75 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	B7.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		522 412,03	I
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		501 147,03	501 147,03
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	414 347,03	414 347,03
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681 (5)	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	86 800,00	86 800,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		21 265,00	21 265,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	21 265,00	21 265,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	522 412,03	1 973 786,20	0,00	2 496 198,23

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(5) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	B7.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	7 766 239,68	III
	Ressources propres externes de l'année (a)	512 050,00	512 050,00
10222	FCTVA	512 050,00	512 050,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
	Ressources propres internes de l'année (b)	7 254 189,68	7 254 189,68
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	190 000,00	190 000,00
2804142	<i>Subv.Cne : Bâtiments, installations</i>	0,00	0,00
2804151	<i>Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel</i>	0,00	0,00
280422	<i>Privé - Bâtiments et installations</i>	0,00	0,00
2804411	<i>Sub nat org pub - Biens mob, mat, études</i>	0,00	0,00
28051	<i>Concessions et droits similaires</i>	0,00	0,00
28157	<i>Matériel et outillage techniques</i>	0,00	0,00
281758	<i>Autres inst.,matériel,outil. techniques</i>	0,00	0,00
28182	<i>Matériel de transport</i>	0,00	0,00
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	0,00	0,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	0,00	0,00
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	7 064 189,68	7 064 189,68

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution R001 (3) (4)	Affectation R1068 (3)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	7 766 239,68	45 244,19	8 914 792,02	0,00	16 726 275,89

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 2 496 198,23
Ressources propres disponibles	IV 16 726 275,89
Solde	V = IV – II (5) 14 230 077,66

(1) Les comptes 169, 26, 27, 28 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES							IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – AUTORISATIONS DE PROGRAMME							C7

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
TOTAL	237 983 238,39	-9 343 411,58	228 639 826,81	169 939 392,27	3 376 400,00	0,00	0,00
2004P060AP04 2008 BP AP04 Syndicat des bassins de l'Isère ISER AMONT 2	112 875 000,00	0,00	112 875 000,00	57 573 018,03	0,00	0,00	0,00
2008P084AP05 2010 BP AP05 Romanche	25 273 280,39	-1 118 518,63	24 154 761,76	24 141 157,71	0,00	0,00	0,00
2004P060AP06 2015 DM1 AP06 Isère Amont tranches 2 et 3	99 834 958,00	-8 224 892,95	91 610 065,05	88 225 216,53	3 376 400,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	D1

D1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		5,00	1,50	6,50	1,80	1,50	3,30
Directeur Adjoint	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Gestionnaire RH - Moyens généraux	B	0,00	1,00	1,00	0,80	0,00	0,80
Gestionnaire administrative	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Gestionnaire marchés	B	0,00	0,50	0,50	0,00	0,50	0,50
Resp. achats - commande pub.	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
gestionnaire financier - compt	B	2,00	0,00	2,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		22,00	4,00	26,00	1,00	17,30	18,30
Adjoint Pôle système endiguem.	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Agent d'exploitation	C	3,00	0,00	3,00	0,00	2,00	2,00
Chargé d'exploitation	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Chargé de mission UT Romanche	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Chargé de mission UT Voironnais	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,80	0,80
Chargé de projet UT Voironnais	A	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Chargé de travaux	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Chargé mssion contrat DRAC	A	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Chargé projet	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Chef d'équipe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Chef de projet UT Romanche	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Directeur Pôle Ouvrages	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Garde Diges	C	0,00	1,00	1,00	0,00	0,80	0,80
Ouvrier professionnel	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Responsable UT Sud Grésivaudan	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Responsable UT Vercors	A	0,00	1,00	1,00	0,00	0,90	0,90
Responsable UT Voironnais	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien rivière	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Technicien rivière UT Drac	B	2,00	0,00	2,00	0,00	1,80	1,80
Technicien rivière UT Grésivaudan	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien rivière UT Romanche	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien rivière UT Sud Grésivaudan	B	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
apprentie		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
apprentie		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

SYMBHI - Budget principal du SYMBHI - BP - 2023

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		27,00	5,50	32,50	2,80	18,80	21,60

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	D1

D1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				709 210,00		
Adjoint Pôle système endiguem.	A	TECH		63 510,00	A transfert suite fusion	CDI
Agent d'exploitation	C	TECH		28 279,00	A transfert suite fusion	CDI
Agent d'exploitation	C	TECH		25 392,00	A transfert suite fusion	CDI
Chargé d'exploitation	B	TECH		48 296,00	A transfert suite fusion	CDI
Chargé de mission UT Voironnais	A	TECH		42 749,00	A transfert suite fusion	CDD
Chargé de projet UT Voironnais	A	TECH		38 826,00	47	CDD
Chargé de travaux	B	TECH		47 477,00	A transfert suite fusion	CDI
Chargé mission contrat DRAC	A	TECH		41 560,00	A transfert suite fusion	CDI
Garde Diges	C	TECH		27 639,00	A transfert suite fusion	CDI
Gestionnaire marchés	B	ADM		22 225,00	A transfert suite fusion	CDI
Ouvrier professionnel	C	TECH		21 136,00	A transfert suite fusion	CDI
Responsable UT Sud Grésivaudan	A	TECH		39 672,00	A transfert suite fusion	CDI
Responsable UT Vercors	A	TECH		40 098,00	A transfert suite fusion	CDI
Technicien rivière UT Drac	B	TECH		29 592,00	47	CDD
Technicien rivière UT Drac	B	TECH		31 783,00	47	CDD
Technicien rivière UT Grésivaudan	B	TECH		30 044,00	47	CDD
Technicien rivière UT Romanche	B	TECH		30 677,00	A transfert suite fusion	CDI
Technicien rivière UT Sud Grésivaudan	B	TECH		28 700,00	47	CDD
Technicien rivière UT Sud Grésivaudan	B	TECH		28 176,00	A transfert suite fusion	CDD
gestionnaire financier - compt	B	ADM		43 379,00	A transfert suite fusion	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				31 240,00		
Technicien rivière UT Grésivaudan	B	TECH		31 240,00	47	CDD
TOTAL GENERAL				740 450,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

SYMBHI - Budget principal du SYMBHI - BP - 2023

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	E2

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de membres présents : 17

Nombre de suffrages exprimés : 20 dont 3 pouvoirs

VOTES :

Pour : 20

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 16/03/2023

Présenté par (1), Le Président Fabien Mulyk 
A Grenoble, le 24/03/2023

Délibéré par le comité syndical(2), réunie en session

A , le Grenoble, le 24/03/2023

Les membres du comité syndical . (2),(3),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) L'assemblée délibérante étant : (indiquer la nature de l'assemblée délibérante : conseil général, conseil syndical...).

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.